



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

PREVOST

04 mars 2024

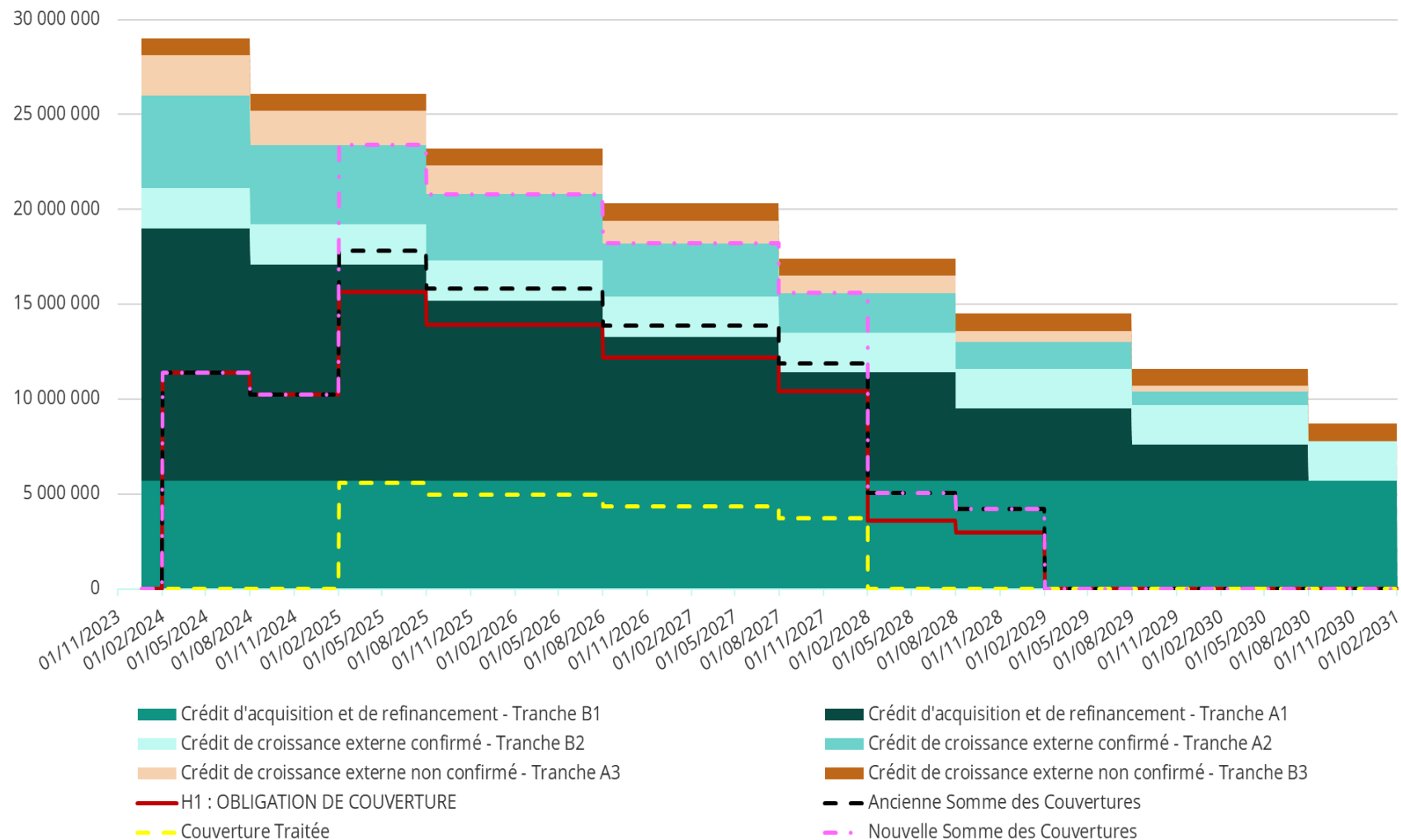


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 3 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 2,5% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte en complément de la couverture existante. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.
- L'ancienne couverture a été conservée car elle correspond à l'objectif de couverture.

Cartographie après nouvelle couverture



Couverture traitée :
Achat Cap 2,5% à 3 ans.

Répartition bancaire :
Natixis 100%.

Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : Palatine, Caisse d'Epargne

Tranche A : €8'000'000, tiré le 22/02/2019, closing prorogation le 13/12/2023, amortissement spécifique annuel, échéance prorogée au 22/04/2028, floor 0% sur Euribor 3 mois + 5%.

Tranche B : €9'000'000, tiré le 22/02/2019, closing prorogation le 13/12/2023, amort. Spécifique annuel, échéance prorogée au 22/10/2028, floor 0% sur Euribor 3 mois + 5%.

Obligation de couverture :

Au plus tard dans les **six (6) mois de la Date de Signature de l'Avenant n°1**, un ou plusieurs contrat(s) de couverture des risques de taux d'intérêt destiné(s) à remplacer la couverture résultant du paragraphe (i) ci-dessus, pour une **durée minimum de deux (2) ans et pour un montant notionnel égal au moins à cinquante pour cent (50%) du montant total en principal du Prêt** et protégeant l'Emprunteur contre une hausse de l'EURIBOR de plus de cent cinquante (150) points de base par rapport à son niveau à la Date de Signature de l'Avenant n°1. → **13/06/2024**

Banques de couverture: Palatine, Caisse d'Epargne, Natixis

Ancienne Couverture existante

CAP 0% Natixis : départ 22/05/2019, échéance 22/05/2025, amortissement spécifique, notionnel €17'000'000. **Prime lissée de 0,31%.**

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée

Cap à prime lissée :

Banque : Natixis

Cours d'exercice : 2,5% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 01/03/2024

Date de début : 03/02/2025

Date de fin : 01/02/2028

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €5'580'000 amortissements spécifique, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 01/02/2028: **0,662%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€93'409**

Primes à payer

Couverture Natixis

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
30/01/2025	03/02/2025	02/05/2025	02/05/2025	5 580 000	9 030	-84 380
29/04/2025	02/05/2025	01/08/2025	01/08/2025	5 580 000	9 338	-75 042
30/07/2025	01/08/2025	03/11/2025	03/11/2025	4 960 000	8 574	-66 468
30/10/2025	03/11/2025	02/02/2026	02/02/2026	4 960 000	8 300	-58 168
29/01/2026	02/02/2026	04/05/2026	04/05/2026	4 960 000	8 300	-49 868
29/04/2026	04/05/2026	03/08/2026	03/08/2026	4 960 000	8 300	-41 568
30/07/2026	03/08/2026	02/11/2026	02/11/2026	4 340 000	7 263	-34 306
29/10/2026	02/11/2026	01/02/2027	01/02/2027	4 340 000	7 263	-27 043
28/01/2027	01/02/2027	03/05/2027	03/05/2027	4 340 000	7 263	-19 781
29/04/2027	03/05/2027	02/08/2027	02/08/2027	4 340 000	7 263	-12 518
29/07/2027	02/08/2027	01/11/2027	01/11/2027	3 720 000	6 225	-6 293
28/10/2027	01/11/2027	01/02/2028	01/02/2028	3 720 000	6 293	0

Prime lissée

0,662%

Total à payer

93 409



PREVOST

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Crédit d'acquisition et de refinancement - Tranche A1		Crédit d'acquisition et de refinancement - Tranche B1		Crédit de croissance externe confirmé - Tranche A2		Crédit de croissance externe confirmé - Tranche B2		Crédit de croissance externe non confirmé - Tranche A3		Crédit de croissance externe non confirmé - Tranche B3		TOTAL DETTE
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	
18/12/2023	20/12/2023	01/02/2024	01/02/2024	0	13 300 000	0	5 700 000	0	4 900 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	29 000 000
30/01/2024	01/02/2024	02/05/2024	02/05/2024	0	13 300 000	0	5 700 000	0	4 900 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	29 000 000
29/04/2024	02/05/2024	01/08/2024	01/08/2024	0	13 300 000	0	5 700 000	0	4 900 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	29 000 000
30/07/2024	01/08/2024	01/11/2024	01/11/2024	1 900 000	11 400 000	0	5 700 000	700 000	4 200 000	0	2 100 000	300 000	1 800 000	0	900 000	26 100 000
30/10/2024	01/11/2024	03/02/2025	03/02/2025	0	11 400 000	0	5 700 000	0	4 200 000	0	2 100 000	0	1 800 000	0	900 000	26 100 000
30/01/2025	03/02/2025	02/05/2025	02/05/2025	0	11 400 000	0	5 700 000	0	4 200 000	0	2 100 000	0	1 800 000	0	900 000	26 100 000
29/04/2025	02/05/2025	01/08/2025	01/08/2025	0	11 400 000	0	5 700 000	0	4 200 000	0	2 100 000	0	1 800 000	0	900 000	26 100 000
30/07/2025	01/08/2025	03/11/2025	03/11/2025	1 900 000	9 500 000	0	5 700 000	700 000	3 500 000	0	2 100 000	300 000	1 500 000	0	900 000	23 200 000
30/10/2025	03/11/2025	02/02/2026	02/02/2026	0	9 500 000	0	5 700 000	0	3 500 000	0	2 100 000	0	1 500 000	0	900 000	23 200 000
29/01/2026	02/02/2026	04/05/2026	04/05/2026	0	9 500 000	0	5 700 000	0	3 500 000	0	2 100 000	0	1 500 000	0	900 000	23 200 000
29/04/2026	04/05/2026	03/08/2026	03/08/2026	0	9 500 000	0	5 700 000	0	3 500 000	0	2 100 000	0	1 500 000	0	900 000	23 200 000
30/07/2026	03/08/2026	02/11/2026	02/11/2026	1 900 000	7 600 000	0	5 700 000	700 000	2 800 000	0	2 100 000	300 000	1 200 000	0	900 000	20 300 000
29/10/2026	02/11/2026	01/02/2027	01/02/2027	0	7 600 000	0	5 700 000	0	2 800 000	0	2 100 000	0	1 200 000	0	900 000	20 300 000
28/01/2027	01/02/2027	03/05/2027	03/05/2027	0	7 600 000	0	5 700 000	0	2 800 000	0	2 100 000	0	1 200 000	0	900 000	20 300 000
29/04/2027	03/05/2027	02/08/2027	02/08/2027	0	7 600 000	0	5 700 000	0	2 800 000	0	2 100 000	0	1 200 000	0	900 000	20 300 000
29/07/2027	02/08/2027	01/11/2027	01/11/2027	1 900 000	5 700 000	0	5 700 000	700 000	2 100 000	0	2 100 000	300 000	900 000	0	900 000	17 400 000
28/10/2027	01/11/2027	01/02/2028	01/02/2028	0	5 700 000	0	5 700 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	0	900 000	17 400 000
28/01/2028	01/02/2028	02/05/2028	02/05/2028	0	5 700 000	0	5 700 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	0	900 000	17 400 000
27/04/2028	02/05/2028	01/08/2028	01/08/2028	0	5 700 000	0	5 700 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	0	900 000	17 400 000
28/07/2028	01/08/2028	01/11/2028	01/11/2028	1 900 000	3 800 000	0	5 700 000	700 000	1 400 000	0	2 100 000	300 000	600 000	0	900 000	14 500 000
30/10/2028	01/11/2028	01/02/2029	01/02/2029	0	3 800 000	0	5 700 000	0	1 400 000	0	2 100 000	0	600 000	0	900 000	14 500 000
30/01/2029	01/02/2029	02/05/2029	02/05/2029	0	3 800 000	0	5 700 000	0	1 400 000	0	2 100 000	0	600 000	0	900 000	14 500 000
27/04/2029	02/05/2029	01/08/2029	01/08/2029	0	3 800 000	0	5 700 000	0	1 400 000	0	2 100 000	0	600 000	0	900 000	14 500 000
30/07/2029	01/08/2029	01/11/2029	01/11/2029	1 900 000	1 900 000	0	5 700 000	700 000	700 000	0	2 100 000	300 000	300 000	0	900 000	11 600 000
30/10/2029	01/11/2029	01/02/2030	01/02/2030	0	1 900 000	0	5 700 000	0	700 000	0	2 100 000	0	300 000	0	900 000	11 600 000
30/01/2030	01/02/2030	02/05/2030	02/05/2030	0	1 900 000	0	5 700 000	0	700 000	0	2 100 000	0	300 000	0	900 000	11 600 000
29/04/2030	02/05/2030	01/08/2030	01/08/2030	0	1 900 000	0	5 700 000	0	700 000	0	2 100 000	0	300 000	0	900 000	11 600 000
30/07/2030	01/08/2030	01/11/2030	01/11/2030	1 900 000	0	0	5 700 000	700 000	0	0	2 100 000	300 000	0	0	900 000	8 700 000
30/10/2030	01/11/2030	03/02/2031	03/02/2031	0	0	0	5 700 000	0	0	0	2 100 000	0	0	0	900 000	8 700 000
30/01/2031	03/02/2031	02/05/2031	02/05/2031	0	0	5 700 000	0	0	0	2 100 000	0	0	0	900 000	0	0

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Ancienne Somme des Couvertures	H1: OBLIGATION COUVERTURE TOTALE	Couverture Traitée	Nouvelle Somme des Couvertures
18/12/2023	20/12/2023	01/02/2024	01/02/2024	0	0	0	0
30/01/2024	01/02/2024	02/05/2024	02/05/2024	11 400 000	11 400 000	0	11 400 000
29/04/2024	02/05/2024	01/08/2024	01/08/2024	11 400 000	11 400 000	0	11 400 000
30/07/2024	01/08/2024	01/11/2024	01/11/2024	10 260 000	10 260 000	0	10 260 000
30/10/2024	01/11/2024	03/02/2025	03/02/2025	10 260 000	10 260 000	0	10 260 000
30/01/2025	03/02/2025	02/05/2025	02/05/2025	17 820 000	15 660 000	5 580 000	23 400 000
29/04/2025	02/05/2025	01/08/2025	01/08/2025	17 820 000	15 660 000	5 580 000	23 400 000
30/07/2025	01/08/2025	03/11/2025	03/11/2025	15 840 000	13 920 000	4 960 000	20 800 000
30/10/2025	03/11/2025	02/02/2026	02/02/2026	15 840 000	13 920 000	4 960 000	20 800 000
29/01/2026	02/02/2026	04/05/2026	04/05/2026	15 840 000	13 920 000	4 960 000	20 800 000
29/04/2026	04/05/2026	03/08/2026	03/08/2026	15 840 000	13 920 000	4 960 000	20 800 000
30/07/2026	03/08/2026	02/11/2026	02/11/2026	13 860 000	12 180 000	4 340 000	18 200 000
29/10/2026	02/11/2026	01/02/2027	01/02/2027	13 860 000	12 180 000	4 340 000	18 200 000
28/01/2027	01/02/2027	03/05/2027	03/05/2027	13 860 000	12 180 000	4 340 000	18 200 000
29/04/2027	03/05/2027	02/08/2027	02/08/2027	13 860 000	12 180 000	4 340 000	18 200 000
29/07/2027	02/08/2027	01/11/2027	01/11/2027	11 880 000	10 440 000	3 720 000	15 600 000
28/10/2027	01/11/2027	01/02/2028	01/02/2028	11 880 000	10 440 000	3 720 000	15 600 000
28/01/2028	01/02/2028	02/05/2028	02/05/2028	5 040 000	3 600 000	0	5 040 000
27/04/2028	02/05/2028	01/08/2028	01/08/2028	5 040 000	3 600 000	0	5 040 000
28/07/2028	01/08/2028	01/11/2028	01/11/2028	4 200 000	3 000 000	0	4 200 000
30/10/2028	01/11/2028	01/02/2029	01/02/2029	4 200 000	3 000 000	0	4 200 000
30/01/2029	01/02/2029	02/05/2029	02/05/2029	0	0	0	0
27/04/2029	02/05/2029	01/08/2029	01/08/2029	0	0	0	0
30/07/2029	01/08/2029	01/11/2029	01/11/2029	0	0	0	0
30/10/2029	01/11/2029	01/02/2030	01/02/2030	0	0	0	0
30/01/2030	01/02/2030	02/05/2030	02/05/2030	0	0	0	0
29/04/2030	02/05/2030	01/08/2030	01/08/2030	0	0	0	0
30/07/2030	01/08/2030	01/11/2030	01/11/2030	0	0	0	0
30/10/2030	01/11/2030	03/02/2031	03/02/2031	0	0	0	0
30/01/2031	03/02/2031	02/05/2031	02/05/2031	0	0	0	0

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	1 414
-------------	-------

NATIXIS

Economies totales	29 949
--------------------------	---------------

Taux/Prix sans marge bancaire	88 018
-------------------------------	--------

Prix avec marge bancaire standard *	123 358
-------------------------------------	---------

Marge bancaire standard (25 points de base) *	35 340
---	--------

Prix final	93 409
------------	--------

Marge finale	5 391
--------------	-------

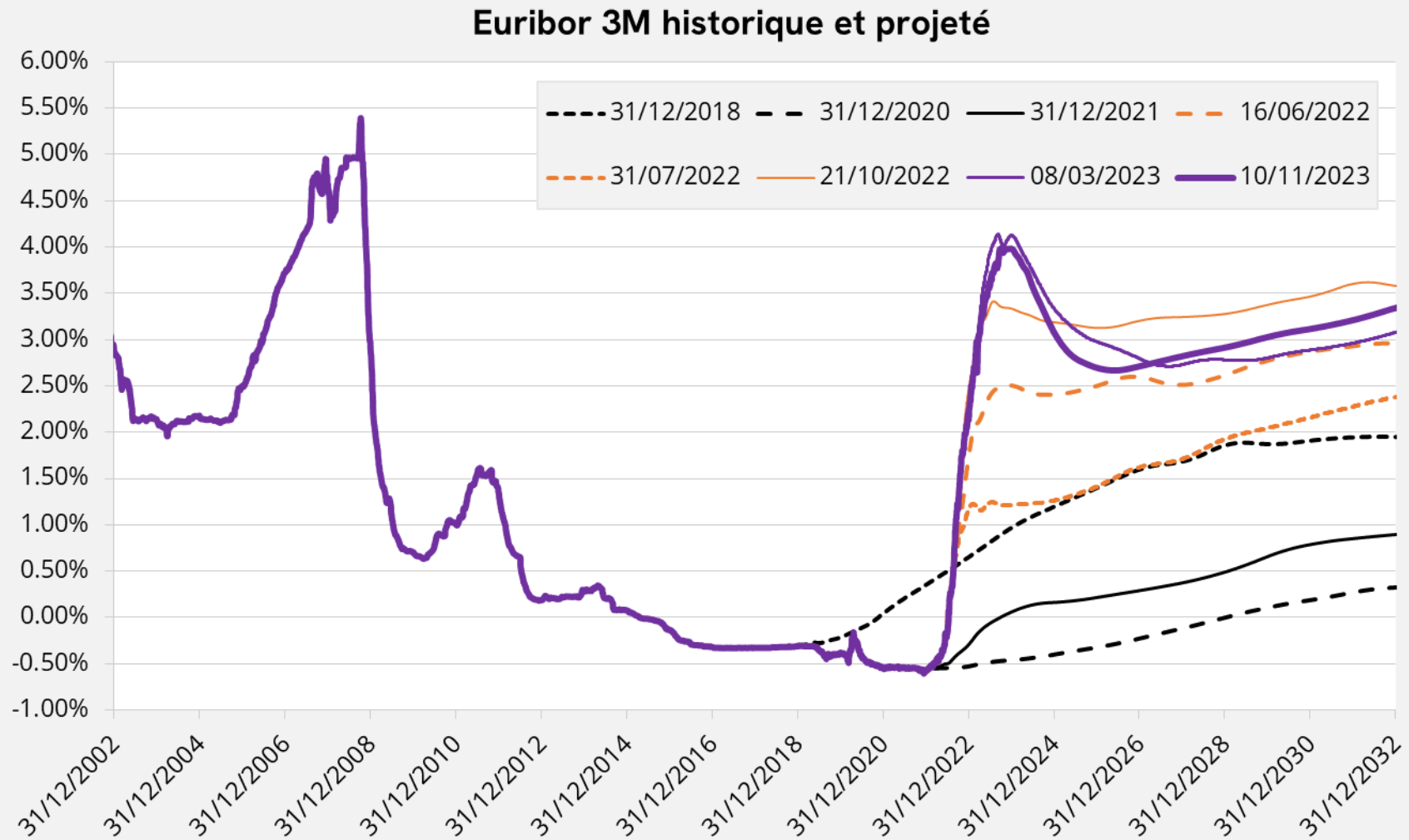
* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 25 à 30 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 25 points de base est utilisée pour cette comparaison.

Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

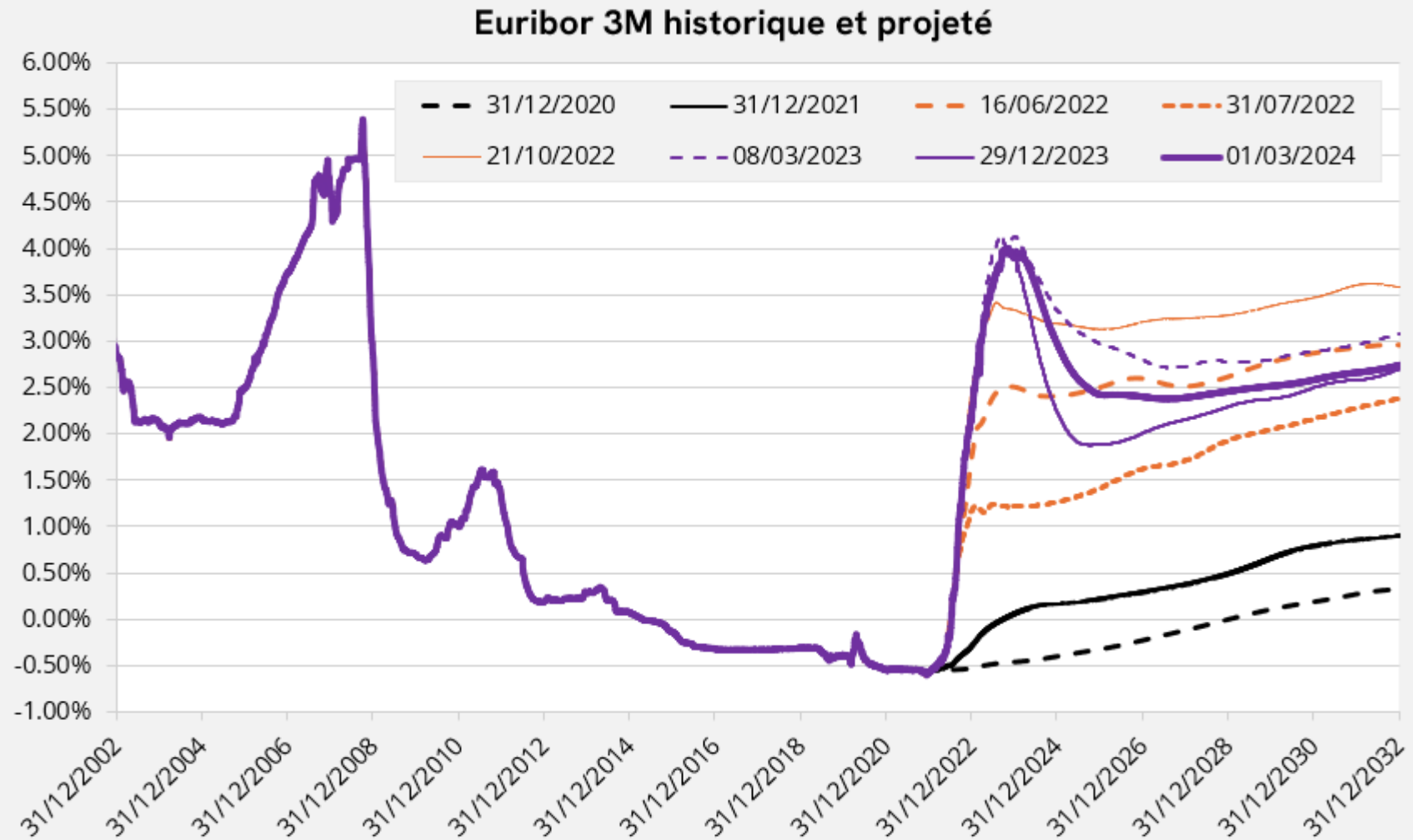
- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

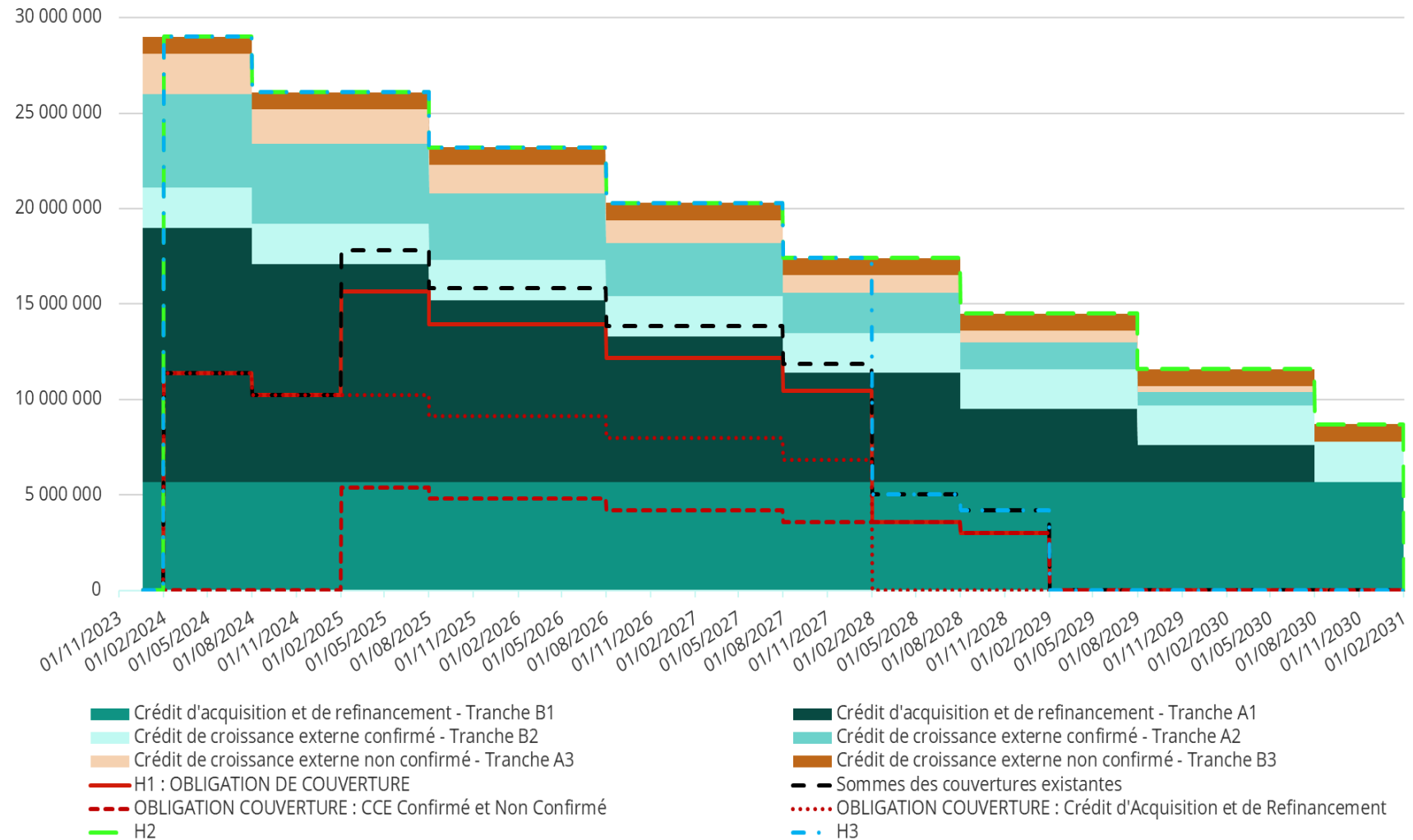
Données de marché (10/11/2023)



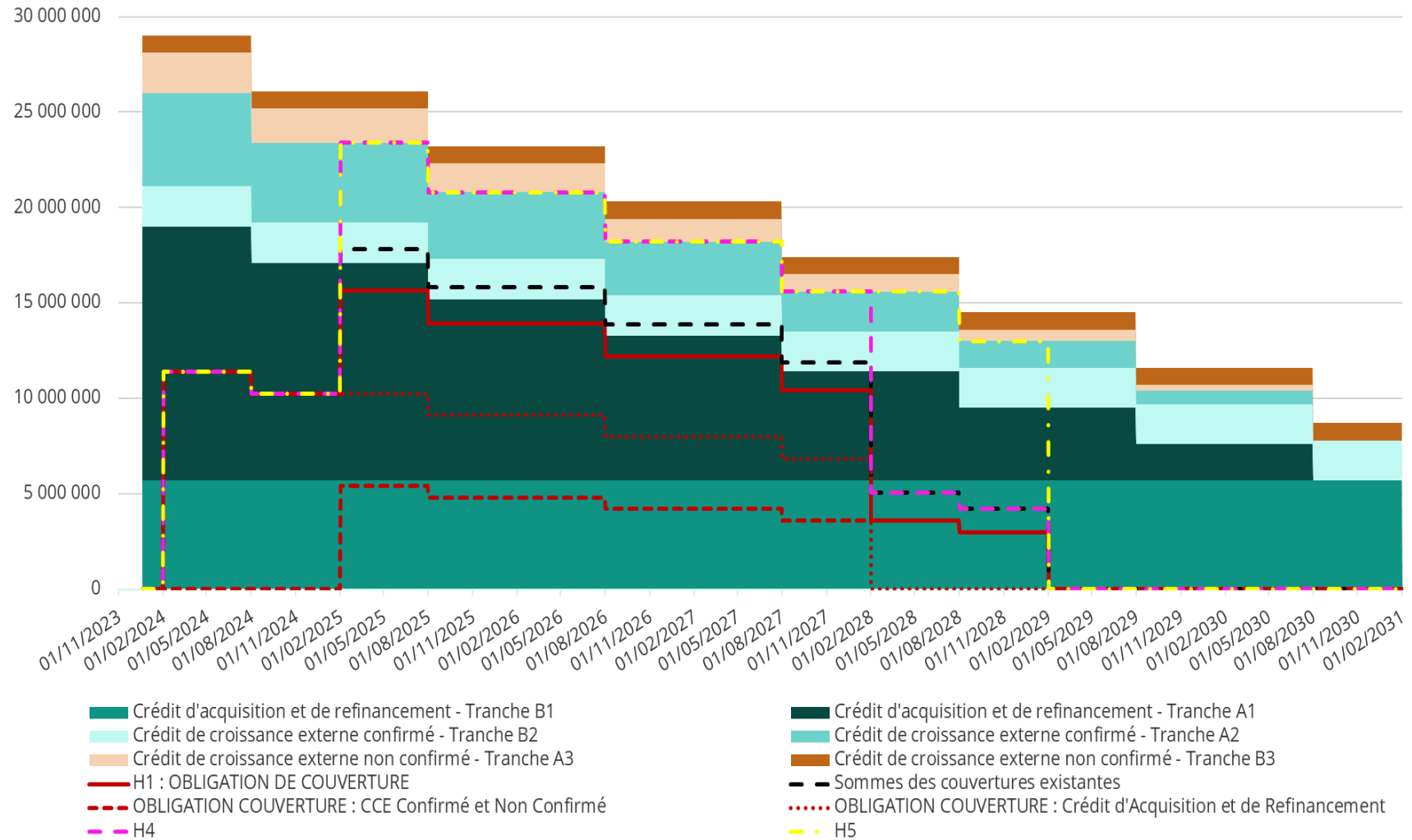
Données de marché (01/03/2024)



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE	H2 bis
Valeur 1bp en EUR	7 298
Swap sans Floor	2,64%
Swap avec Floor	2,80%
Cap 0% annualisé	2,80%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple et flooré) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

▪ Cap 0% :

- Ne permet pas de bénéficier d'une baisse des taux car ce produit, très cher actuellement, fige intégralement les taux d'intérêts
- Nécessite plus de lignes de risques dans les banques
- C'est un produit que nous recommandions lorsque les Euribor étaient négatifs ou proches de zéro

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Produits recommandés

Marge bancaire
estimée en points de
base (BP) incluse dans
les prix : **7 bps**

*bis : en complément
de la couverture
existante

H2 bis = H2 –
couverture existante

** Voir slide suivante

COUVERTURE	H2 bis*	H3 bis	H4 bis	H5 bis
Durée	7 ans	4 ans	3 ans	4 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	17 600 000	17 600 000	5 580 000	5 580 000
Notionnel au 01/02/2025	8 280 000	8 280 000	5 580 000	5 580 000
Début de période	01.02.2024	01.02.2024	01.02.2025	01.02.2025
Fin de période	01.02.2031	01.02.2028	01.02.2028	01.02.2029
Valeur 1bp en EUR	7 298	3 797	1 414	2 397

Prime d'option lissée				
Cap 2,5% annualisé	0,86%	0,80%	0,59%	0,69%
Taux financement Max	3,36%	3,30%	3,09%	3,19%

Cap 3% annualisé	0,61%	0,51%	0,41%	0,51%
Taux financement Max	3,61%	3,51%	3,41%	3,51%

Cap 3,5% annualisé	0,43%	0,30%	0,30%	0,38%
Taux financement Max	3,93%	3,80%	3,80%	3,88%

Floor 1% annualisé**	0,20%	0,11%	0,19%	0,24%
Taux financement Max	illimité	illimité	illimité	illimité

Prime des options en EUR				
Cap 2,5%	577 000	290 200	77 600	150 800
Cap 3%	412 100	185 700	54 600	111 400
Cap 3,5%	288 500	107 900	39 800	84 400
Floor 1%**	136 100	38 800	25 400	52 300

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

****Floor 1% : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.
De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.**

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H2 bis Cap 2,5%

Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
30.01.2024	01.02.2024	02.05.2024	02.05.2024	17 600 000	35 127	-541 873
29.04.2024	02.05.2024	01.08.2024	01.08.2024	17 600 000	35 127	-506 747
30.07.2024	01.08.2024	01.11.2024	01.11.2024	15 840 000	31 961	-474 786
30.10.2024	01.11.2024	03.02.2025	03.02.2025	15 840 000	32 656	-442 130
30.01.2025	03.02.2025	02.05.2025	02.05.2025	8 280 000	15 981	-426 149
29.04.2025	02.05.2025	01.08.2025	01.08.2025	8 280 000	16 525	-409 624
30.07.2025	01.08.2025	03.11.2025	03.11.2025	7 360 000	15 174	-394 450
30.10.2025	03.11.2025	02.02.2026	02.02.2026	7 360 000	14 689	-379 761
29.01.2026	02.02.2026	04.05.2026	04.05.2026	7 360 000	14 689	-365 071
29.04.2026	04.05.2026	03.08.2026	03.08.2026	7 360 000	14 689	-350 382
30.07.2026	03.08.2026	02.11.2026	02.11.2026	6 440 000	12 853	-337 529
29.10.2026	02.11.2026	01.02.2027	01.02.2027	6 440 000	12 853	-324 676
28.01.2027	01.02.2027	03.05.2027	03.05.2027	6 440 000	12 853	-311 823
29.04.2027	03.05.2027	02.08.2027	02.08.2027	6 440 000	12 853	-298 970
29.07.2027	02.08.2027	01.11.2027	01.11.2027	5 520 000	11 017	-287 953
28.10.2027	01.11.2027	01.02.2028	01.02.2028	5 520 000	11 138	-276 815
28.01.2028	01.02.2028	02.05.2028	02.05.2028	12 360 000	24 668	-252 146
27.04.2028	02.05.2028	01.08.2028	01.08.2028	12 360 000	24 668	-227 478
28.07.2028	01.08.2028	01.11.2028	01.11.2028	10 300 000	20 783	-206 695
30.10.2028	01.11.2028	01.02.2029	01.02.2029	10 300 000	20 783	-185 912
30.01.2029	01.02.2029	02.05.2029	02.05.2029	14 500 000	28 621	-157 291
27.04.2029	02.05.2029	01.08.2029	01.08.2029	14 500 000	28 939	-128 351
30.07.2029	01.08.2029	01.11.2029	01.11.2029	11 600 000	23 406	-104 945
30.10.2029	01.11.2029	01.02.2030	01.02.2030	11 600 000	23 406	-81 539
30.01.2030	01.02.2030	02.05.2030	02.05.2030	11 600 000	22 897	-58 642
29.04.2030	02.05.2030	01.08.2030	01.08.2030	11 600 000	23 152	-35 491
30.07.2030	01.08.2030	01.11.2030	01.11.2030	8 700 000	17 554	-17 936
30.10.2030	01.11.2030	03.02.2031	03.02.2031	8 700 000	17 936	0

Prime lissée

0,86%

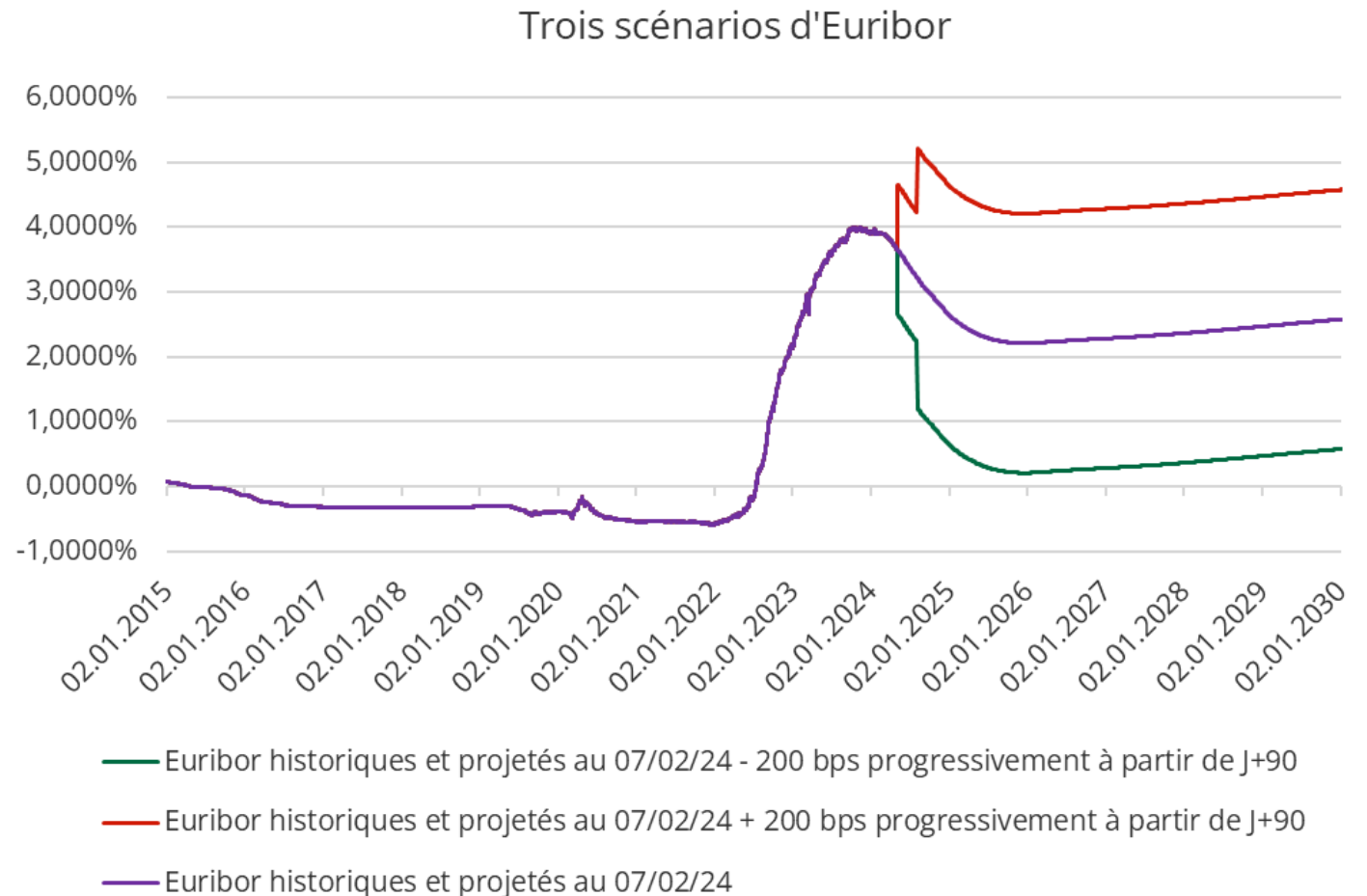
Total à payer

577 000

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

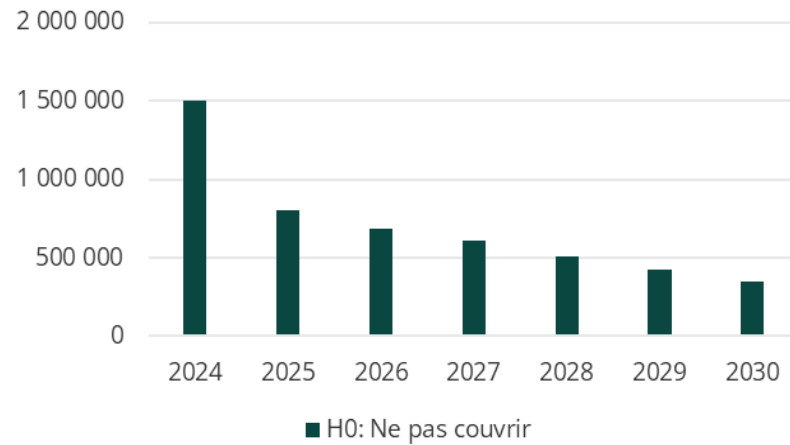
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2024**.

Elles incluent la marge de crédit de **2,40%** (Tranches A1, A2 et A3), **2,80%** (Tranches B1, B2 et B3) l'impact de la variation des Euribor 3M, le coût de la couverture existante et le coût de la couverture à mettre en place.

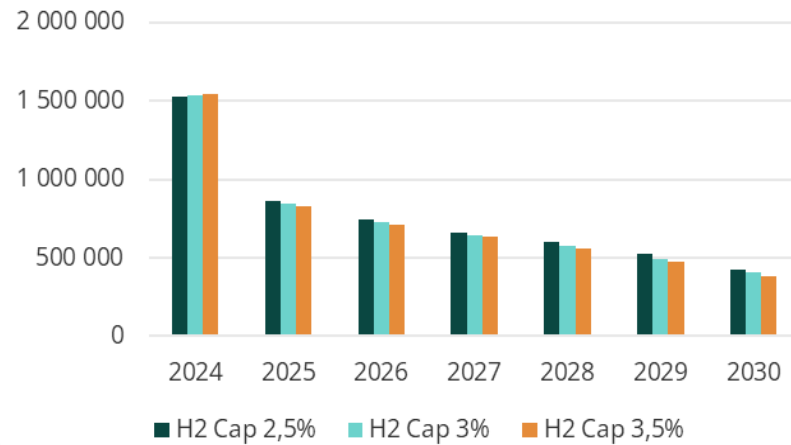


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

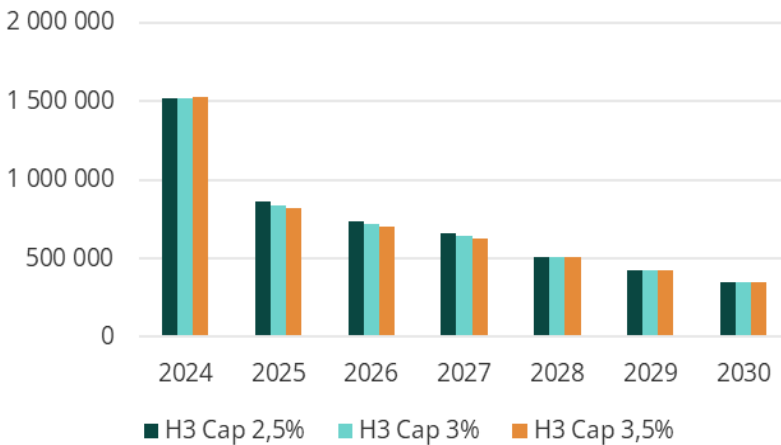
STRATEGIE H0: Ne pas couvrir



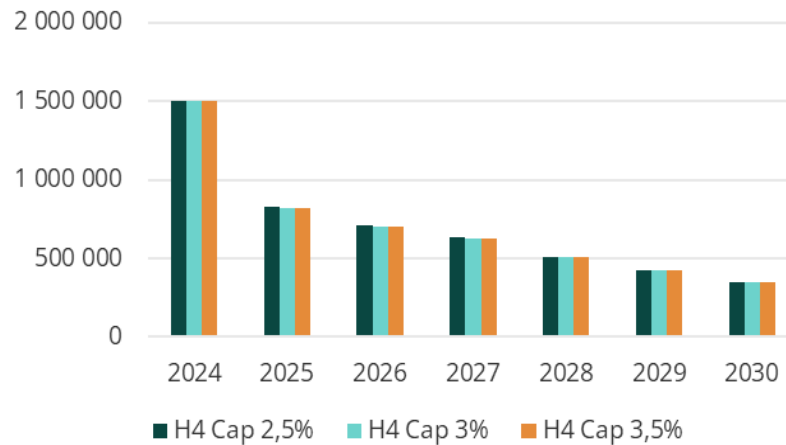
STRATEGIE H2



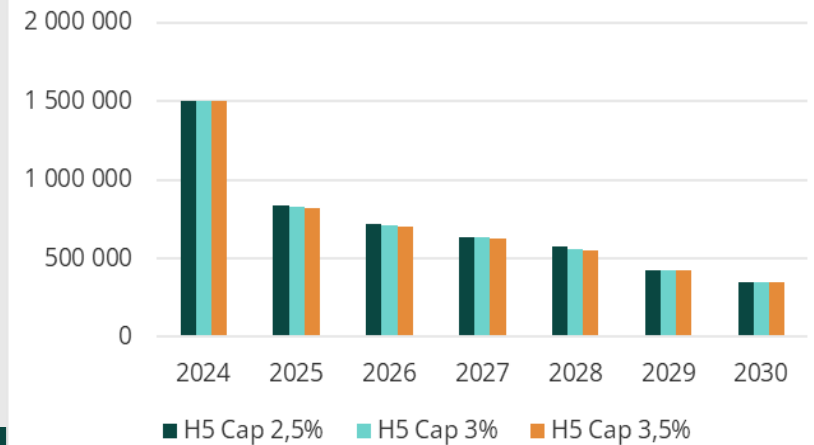
STRATEGIE H3



STRATEGIE H4

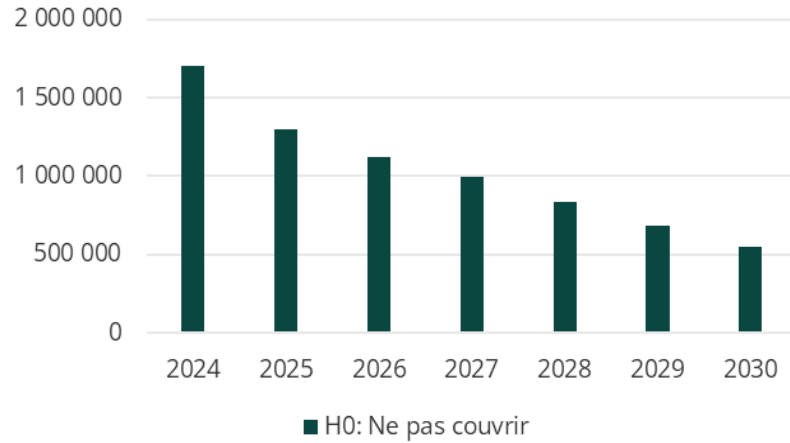


STRATEGIE H5

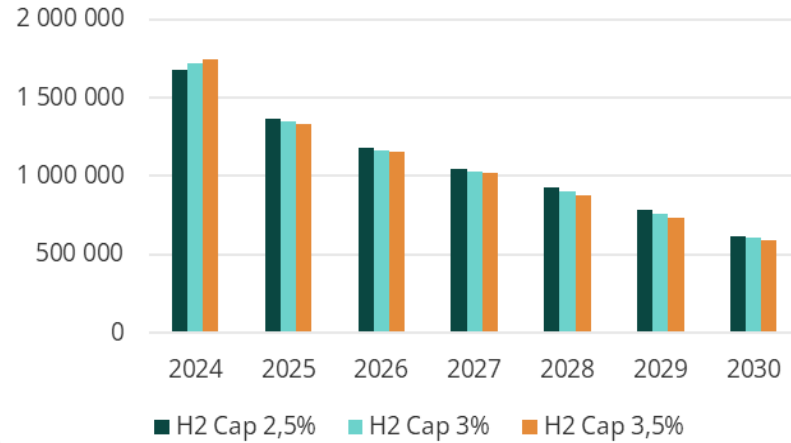


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

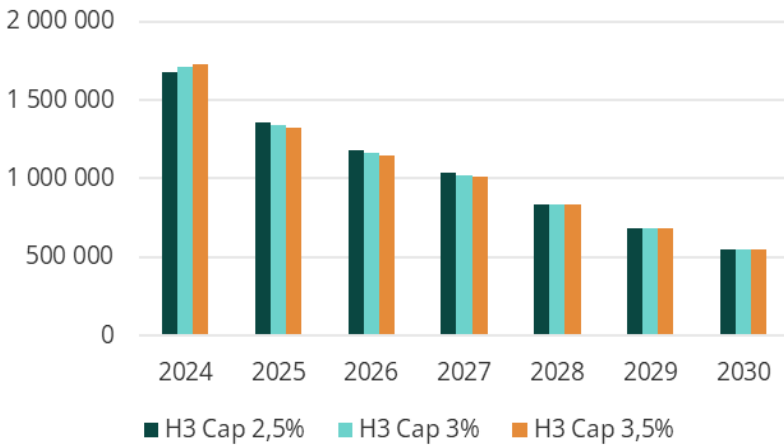
STRATEGIE H0: Ne pas couvrir



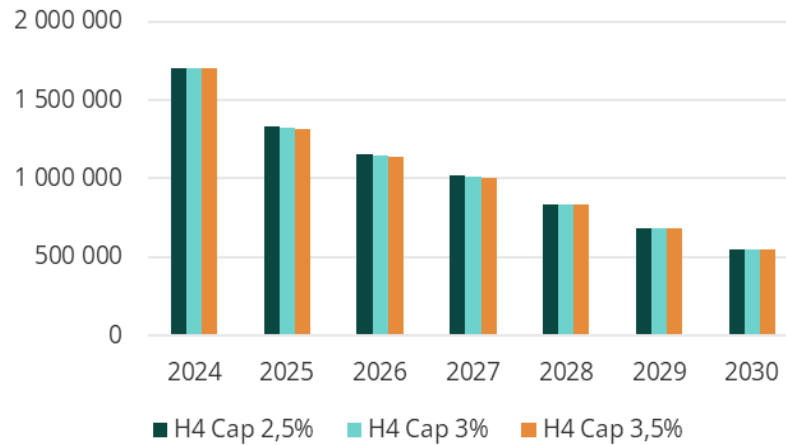
STRATEGIE H2



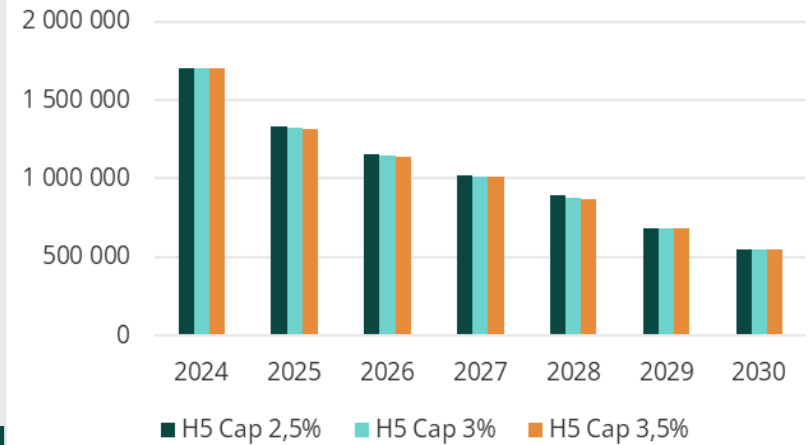
STRATEGIE H3



STRATEGIE H4

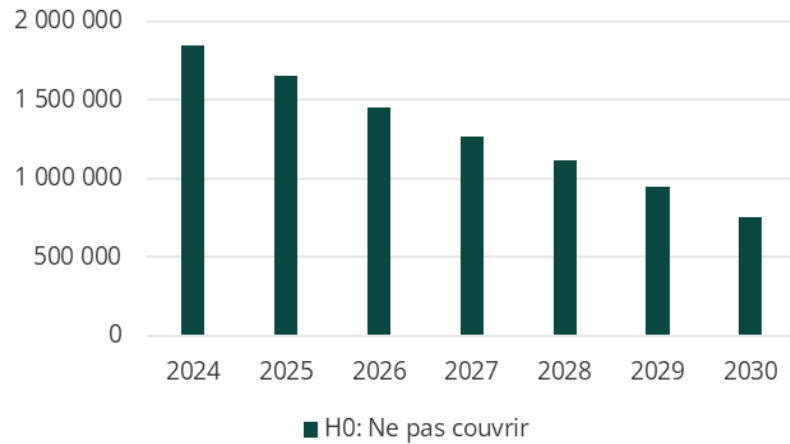


STRATEGIE H5

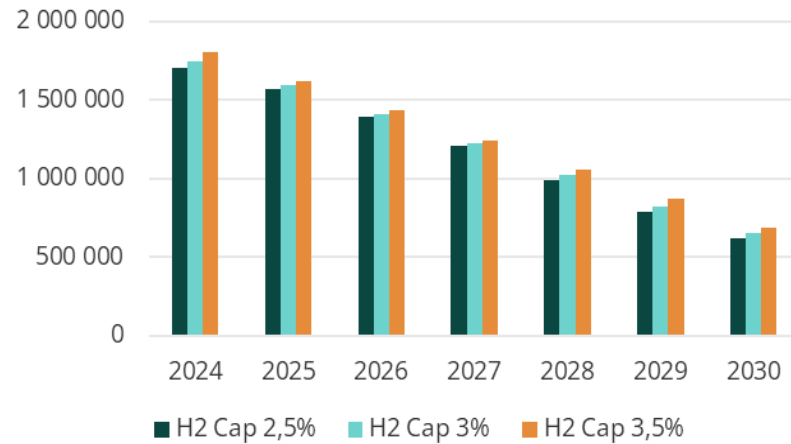


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

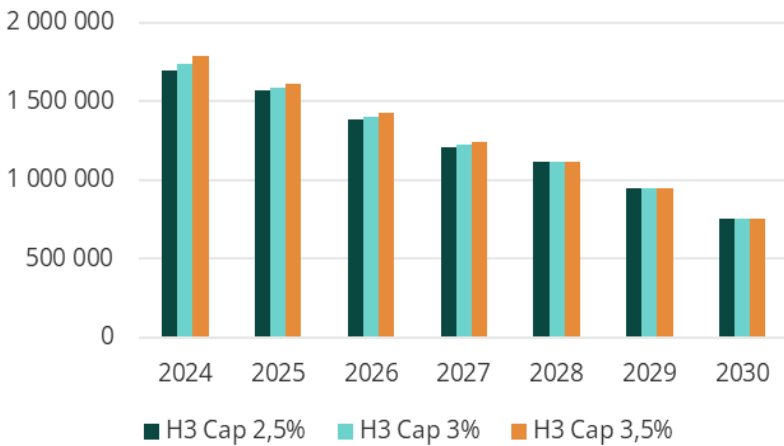
STRATEGIE H0: Ne pas couvrir



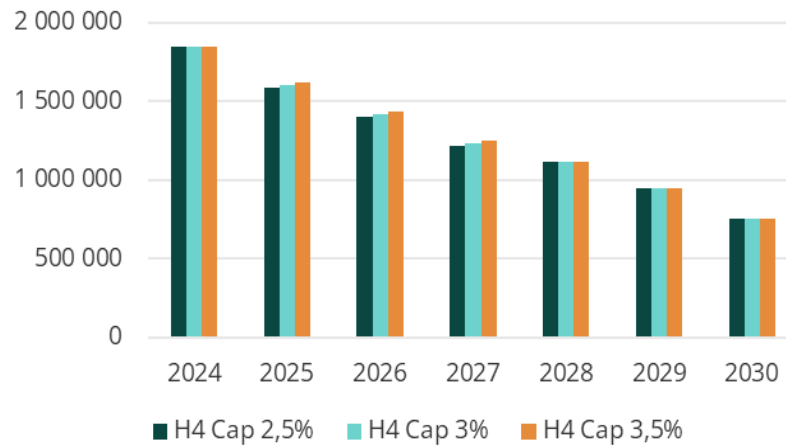
STRATEGIE H2



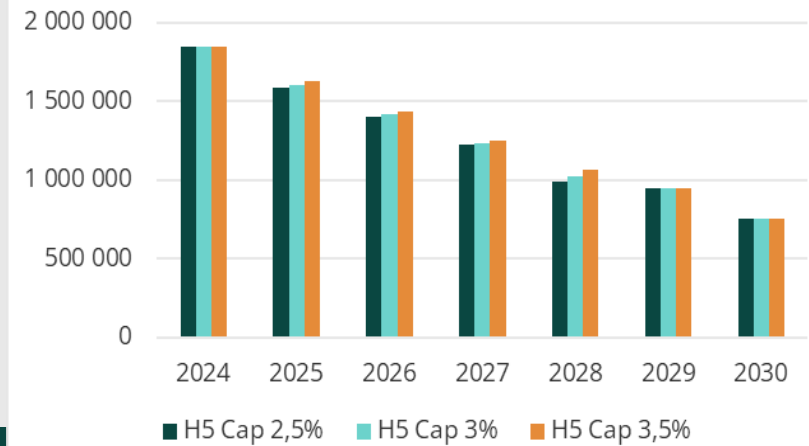
STRATEGIE H3



STRATEGIE H4

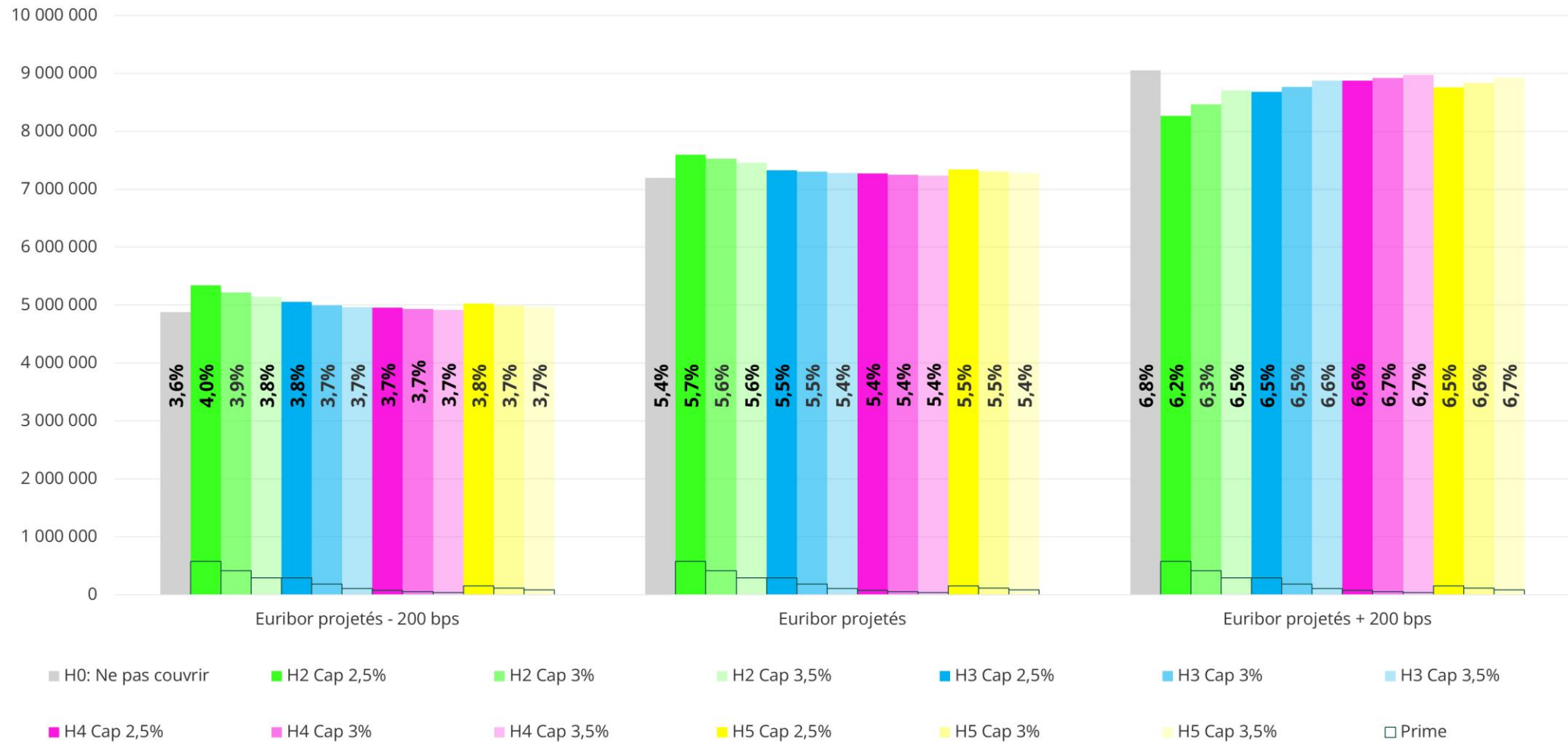


STRATEGIE H5



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H0: Ne pas couvrir	STRATEGIE H2			STRATEGIE H3		
	H0: Ne pas couvrir	H2 Cap 2,5%	H2 Cap 3%	H2 Cap 3,5%	H3 Cap 2,5%	H3 Cap 3%	H3 Cap 3,5%
Euribor projetés - 200 bps	4 878 759	5 341 254	5 220 843	5 141 732	5 054 454	4 994 443	4 961 132
Euribor projetés	7 195 376	7 596 378	7 527 462	7 458 349	7 324 330	7 301 062	7 277 749
Euribor projetés + 200 bps	9 050 043	8 263 355	8 463 360	8 704 665	8 679 956	8 765 305	8 877 354

	STRATEGIE H4			STRATEGIE H5		
	H4 Cap 2,5%	H4 Cap 3%	H4 Cap 3,5%	H5 Cap 2,5%	H5 Cap 3%	H5 Cap 3,5%
Euribor projetés - 200 bps	4 956 359	4 933 359	4 918 559	5 029 559	4 990 159	4 963 159
Euribor projetés	7 272 232	7 249 976	7 235 176	7 345 432	7 306 776	7 279 776
Euribor projetés + 200 bps	8 872 429	8 920 109	8 975 989	8 758 067	8 838 529	8 931 391

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	Crédit d'acquisition et de refinancement - Tranche A1		Crédit d'acquisition et de refinancement - Tranche B1		Crédit de croissance externe confirmé - Tranche A2		Crédit de croissance externe confirmé - Tranche B2		Crédit de croissance externe non confirmé - Tranche A3		Crédit de croissance externe non confirmé - Tranche B3		TOTAL DETTE
				Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	
18.12.2023	20.12.2023	01.02.2024	01.02.2024	0	13 300 000	0	5 700 000	0	4 900 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	29 000 000
30.01.2024	01.02.2024	02.05.2024	02.05.2024	0	13 300 000	0	5 700 000	0	4 900 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	29 000 000
29.04.2024	02.05.2024	01.08.2024	01.08.2024	0	13 300 000	0	5 700 000	0	4 900 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	29 000 000
30.07.2024	01.08.2024	01.11.2024	01.11.2024	1 900 000	11 400 000	0	5 700 000	700 000	4 200 000	0	2 100 000	300 000	1 800 000	0	900 000	26 100 000
30.10.2024	01.11.2024	03.02.2025	03.02.2025	0	11 400 000	0	5 700 000	0	4 200 000	0	2 100 000	0	1 800 000	0	900 000	26 100 000
30.01.2025	03.02.2025	02.05.2025	02.05.2025	0	11 400 000	0	5 700 000	0	4 200 000	0	2 100 000	0	1 800 000	0	900 000	26 100 000
29.04.2025	02.05.2025	01.08.2025	01.08.2025	0	11 400 000	0	5 700 000	0	4 200 000	0	2 100 000	0	1 800 000	0	900 000	26 100 000
30.07.2025	01.08.2025	03.11.2025	03.11.2025	1 900 000	9 500 000	0	5 700 000	700 000	3 500 000	0	2 100 000	300 000	1 500 000	0	900 000	23 200 000
30.10.2025	03.11.2025	02.02.2026	02.02.2026	0	9 500 000	0	5 700 000	0	3 500 000	0	2 100 000	0	1 500 000	0	900 000	23 200 000
29.01.2026	02.02.2026	04.05.2026	04.05.2026	0	9 500 000	0	5 700 000	0	3 500 000	0	2 100 000	0	1 500 000	0	900 000	23 200 000
29.04.2026	04.05.2026	03.08.2026	03.08.2026	0	9 500 000	0	5 700 000	0	3 500 000	0	2 100 000	0	1 500 000	0	900 000	23 200 000
30.07.2026	03.08.2026	02.11.2026	02.11.2026	1 900 000	7 600 000	0	5 700 000	700 000	2 800 000	0	2 100 000	300 000	1 200 000	0	900 000	20 300 000
29.10.2026	02.11.2026	01.02.2027	01.02.2027	0	7 600 000	0	5 700 000	0	2 800 000	0	2 100 000	0	1 200 000	0	900 000	20 300 000
28.01.2027	01.02.2027	03.05.2027	03.05.2027	0	7 600 000	0	5 700 000	0	2 800 000	0	2 100 000	0	1 200 000	0	900 000	20 300 000
29.04.2027	03.05.2027	02.08.2027	02.08.2027	0	7 600 000	0	5 700 000	0	2 800 000	0	2 100 000	0	1 200 000	0	900 000	20 300 000
29.07.2027	02.08.2027	01.11.2027	01.11.2027	1 900 000	5 700 000	0	5 700 000	700 000	2 100 000	0	2 100 000	300 000	900 000	0	900 000	17 400 000
28.10.2027	01.11.2027	01.02.2028	01.02.2028	0	5 700 000	0	5 700 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	0	900 000	17 400 000
28.01.2028	01.02.2028	02.05.2028	02.05.2028	0	5 700 000	0	5 700 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	0	900 000	17 400 000
27.04.2028	02.05.2028	01.08.2028	01.08.2028	0	5 700 000	0	5 700 000	0	2 100 000	0	2 100 000	0	900 000	0	900 000	17 400 000
28.07.2028	01.08.2028	01.11.2028	01.11.2028	1 900 000	3 800 000	0	5 700 000	700 000	1 400 000	0	2 100 000	300 000	600 000	0	900 000	14 500 000
30.10.2028	01.11.2028	01.02.2029	01.02.2029	0	3 800 000	0	5 700 000	0	1 400 000	0	2 100 000	0	600 000	0	900 000	14 500 000
30.01.2029	01.02.2029	02.05.2029	02.05.2029	0	3 800 000	0	5 700 000	0	1 400 000	0	2 100 000	0	600 000	0	900 000	14 500 000
27.04.2029	02.05.2029	01.08.2029	01.08.2029	0	3 800 000	0	5 700 000	0	1 400 000	0	2 100 000	0	600 000	0	900 000	14 500 000
30.07.2029	01.08.2029	01.11.2029	01.11.2029	1 900 000	1 900 000	0	5 700 000	700 000	700 000	0	2 100 000	300 000	300 000	0	900 000	11 600 000
30.10.2029	01.11.2029	01.02.2030	01.02.2030	0	1 900 000	0	5 700 000	0	700 000	0	2 100 000	0	300 000	0	900 000	11 600 000
30.01.2030	01.02.2030	02.05.2030	02.05.2030	0	1 900 000	0	5 700 000	0	700 000	0	2 100 000	0	300 000	0	900 000	11 600 000
29.04.2030	02.05.2030	01.08.2030	01.08.2030	0	1 900 000	0	5 700 000	0	700 000	0	2 100 000	0	300 000	0	900 000	11 600 000
30.07.2030	01.08.2030	01.11.2030	01.11.2030	1 900 000	0	0	5 700 000	700 000	0	0	2 100 000	300 000	0	0	900 000	8 700 000
30.10.2030	01.11.2030	03.02.2031	03.02.2031	0	0	0	5 700 000	0	0	0	2 100 000	0	0	0	900 000	8 700 000
30.01.2031	03.02.2031	02.05.2031	02.05.2031	0	0	5 700 000	0	0	0	2 100 000	0	0	0	900 000	0	0
Période brisée																

Tableaux d’amortissement

DATE FIXING	DATE DEPART	DATE FIN	DATE PAIEMENT	COUVERTURE EXISTANTE Totale	OBLIGATION COUVERTURE : Crédit d'Acquisition et de Refinancement	OBLIGATION COUVERTURE : Crédit Confirmé et Non Confirmé	H1: OBLIGATION COUVERTURE TOTALE	Minimum restant à couvrir	H2bis= H2 - Couv.Exist	H3bis= H3 - Couv.Exist	H4bis= H4 - Couv.Exist	H5bis= H5 - Couv.Exist
18.12.2023	20.12.2023	01.02.2024	01.02.2024	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30.01.2024	01.02.2024	02.05.2024	02.05.2024	11 400 000	11 400 000	0	11 400 000	0	17 600 000	17 600 000	0	0
29.04.2024	02.05.2024	01.08.2024	01.08.2024	11 400 000	11 400 000	0	11 400 000	0	17 600 000	17 600 000	0	0
30.07.2024	01.08.2024	01.11.2024	01.11.2024	10 260 000	10 260 000	0	10 260 000	0	15 840 000	15 840 000	0	0
30.10.2024	01.11.2024	03.02.2025	03.02.2025	10 260 000	10 260 000	0	10 260 000	0	15 840 000	15 840 000	0	0
30.01.2025	03.02.2025	02.05.2025	02.05.2025	17 820 000	10 260 000	5 400 000	15 660 000	0	8 280 000	8 280 000	5 580 000	5 580 000
29.04.2025	02.05.2025	01.08.2025	01.08.2025	17 820 000	10 260 000	5 400 000	15 660 000	0	8 280 000	8 280 000	5 580 000	5 580 000
30.07.2025	01.08.2025	03.11.2025	03.11.2025	15 840 000	9 120 000	4 800 000	13 920 000	0	7 360 000	7 360 000	4 960 000	4 960 000
30.10.2025	03.11.2025	02.02.2026	02.02.2026	15 840 000	9 120 000	4 800 000	13 920 000	0	7 360 000	7 360 000	4 960 000	4 960 000
29.01.2026	02.02.2026	04.05.2026	04.05.2026	15 840 000	9 120 000	4 800 000	13 920 000	0	7 360 000	7 360 000	4 960 000	4 960 000
29.04.2026	04.05.2026	03.08.2026	03.08.2026	15 840 000	9 120 000	4 800 000	13 920 000	0	7 360 000	7 360 000	4 960 000	4 960 000
30.07.2026	03.08.2026	02.11.2026	02.11.2026	13 860 000	7 980 000	4 200 000	12 180 000	0	6 440 000	6 440 000	4 340 000	4 340 000
29.10.2026	02.11.2026	01.02.2027	01.02.2027	13 860 000	7 980 000	4 200 000	12 180 000	0	6 440 000	6 440 000	4 340 000	4 340 000
28.01.2027	01.02.2027	03.05.2027	03.05.2027	13 860 000	7 980 000	4 200 000	12 180 000	0	6 440 000	6 440 000	4 340 000	4 340 000
29.04.2027	03.05.2027	02.08.2027	02.08.2027	13 860 000	7 980 000	4 200 000	12 180 000	0	6 440 000	6 440 000	4 340 000	4 340 000
29.07.2027	02.08.2027	01.11.2027	01.11.2027	11 880 000	6 840 000	3 600 000	10 440 000	0	5 520 000	5 520 000	3 720 000	3 720 000
28.10.2027	01.11.2027	01.02.2028	01.02.2028	11 880 000	6 840 000	3 600 000	10 440 000	0	5 520 000	5 520 000	3 720 000	3 720 000
28.01.2028	01.02.2028	02.05.2028	02.05.2028	5 040 000	0	3 600 000	3 600 000	0	12 360 000	0	0	10 560 000
27.04.2028	02.05.2028	01.08.2028	01.08.2028	5 040 000	0	3 600 000	3 600 000	0	12 360 000	0	0	10 560 000
28.07.2028	01.08.2028	01.11.2028	01.11.2028	4 200 000	0	3 000 000	3 000 000	0	10 300 000	0	0	8 800 000
30.10.2028	01.11.2028	01.02.2029	01.02.2029	4 200 000	0	3 000 000	3 000 000	0	10 300 000	0	0	8 800 000
30.01.2029	01.02.2029	02.05.2029	02.05.2029	0	0	0	0	0	14 500 000	0	0	0
27.04.2029	02.05.2029	01.08.2029	01.08.2029	0	0	0	0	0	14 500 000	0	0	0
30.07.2029	01.08.2029	01.11.2029	01.11.2029	0	0	0	0	0	11 600 000	0	0	0
30.10.2029	01.11.2029	01.02.2030	01.02.2030	0	0	0	0	0	11 600 000	0	0	0
30.01.2030	01.02.2030	02.05.2030	02.05.2030	0	0	0	0	0	11 600 000	0	0	0
29.04.2030	02.05.2030	01.08.2030	01.08.2030	0	0	0	0	0	11 600 000	0	0	0
30.07.2030	01.08.2030	01.11.2030	01.11.2030	0	0	0	0	0	8 700 000	0	0	0
30.10.2030	01.11.2030	03.02.2031	03.02.2031	0	0	0	0	0	8 700 000	0	0	0
30.01.2031	03.02.2031	02.05.2031	02.05.2031	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Période brisée												

Etapes suivantes

Finaliser un choix de stratégie et lancer l'appel d'offres avec les banques.

Choisir la banque de couverture et travailler sur la documentation et les lignes de risque.

Organiser la transaction.

Annexes

- Valorisation des couvertures existantes
- Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers
- Clauses contractuelles
- Fiches produits

Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Valorisation des couvertures en vie

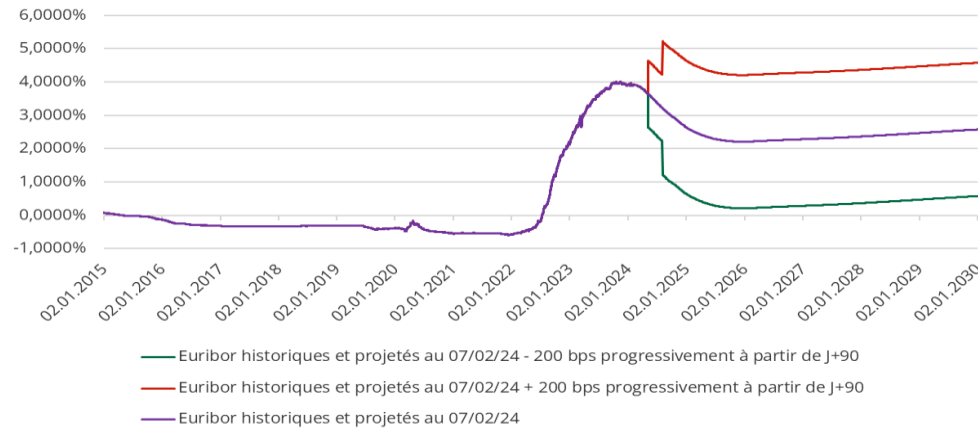
(07/02/2024)

Allocation/Link ID	Strategy ID	Trade ID	Counterparty	Trade	Effective	Maturity	Trade Type	Strike	Index	Initial Notional	Outstanding Notional
Derivatives - Cap											
LCL01-D	LCL01-D	1	LCL	10-Nov-23	01-Feb-24	01-Feb-29	BUY Cap	3,5000%	Euribor3m	EUR 11 400 000,00	EUR 11 400 000,00
LCL01-D	LCL01-D	2	LCL	10-Nov-23	01-Feb-24	01-Feb-29	Premium PAY	0,4490%		EUR 11 400 000,00	EUR 11 400 000,00
											11 400 000,00
											TOTAL 11 400 000,00

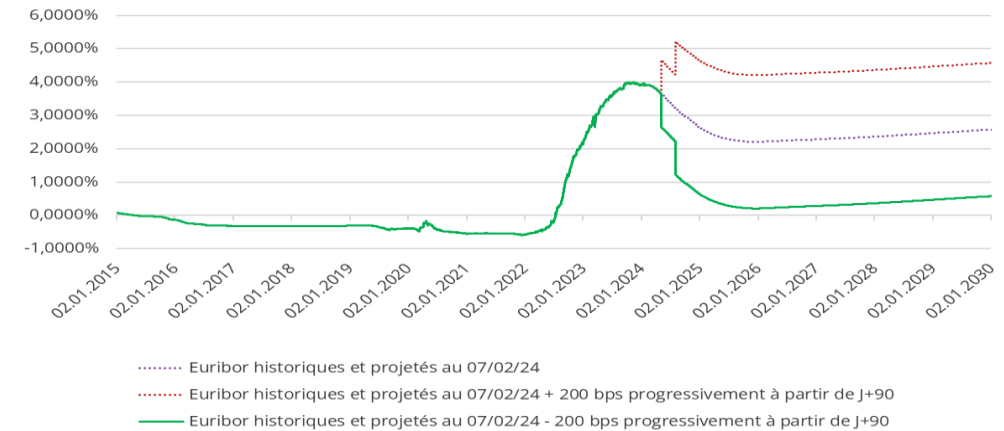
Valuation					
EUR					
Fair Value *		Intrinsic Value	Time Value	Fair Value **	Accrued Interests
1,20%	136 691,22	16 403,82	120 287,40	135 943,74	747,47
-2,25%	-256 944,18	-	-256 944,18	-255 948,89	-995,28
-120 252,96		16 403,82	-136 656,78	-120 005,15	-247,81
-120 252,96		16 403,82	-136 656,78	-120 005,15	-247,81

Courbes des Euribor utilisés pour les simulations de frais financiers

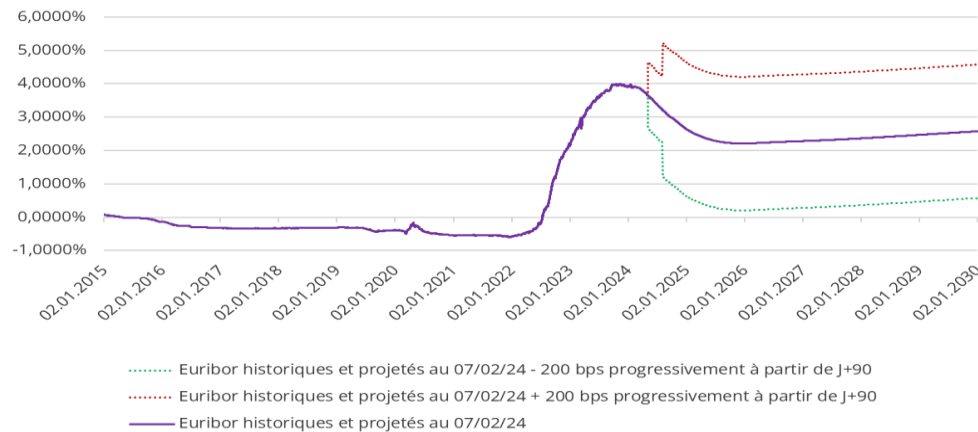
Trois scénarios d'Euribor



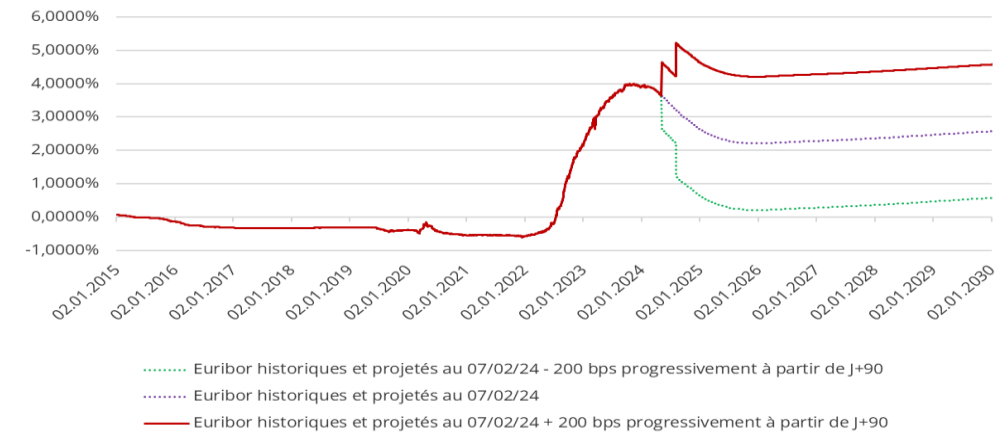
Courbe des Euribor projetés - 200 bps



Courbe des Euribor projetés



Courbe des Euribor projetés + 200 bps



Clauses contractuelles

Financement

1^{er} août 2023

**CONTRAT DE CRÉDITS DE 26.000.000 EUR
ASSORTI D'UNE LIGNE DE CREDIT DE CROISSANCE EXTERNE NON CONFIRMEE DE
7.000.000 EUR**

Entre

TRISKELL DEVELOPPEMENT
(Emprunteur)

et

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE-CENTRE
(Arrangeur Mandaté)

et

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE
(Co-Arrangeur)

et

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE-CENTRE
(Agent)

et

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE-CENTRE
(Agent des Sûretés)

et

**LES BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIERES
DONT LA LISTE FIGURE EN ANNEXE 1**
(Banques Initiales)

Montant et objet du Crédit d'Acquisition et de Refinancement

2.1.1 Les Banques consentent à mettre à la disposition de l'Emprunteur, conformément aux stipulations du Contrat, le Crédit d'Acquisition et de Refinancement, divisé en :

- (A) une tranche A amortissable d'un montant en principal de 13.300.000 EUR (la "**Tranche A1**") ; et
- (B) une tranche B *in fine* d'un montant en principal de 5.700.000 EUR (la "**Tranche B1**").

Montant et objet du Crédit Croissance Externe Confirmé

4.1.1 Les Banques consentent à mettre à la disposition de l'Emprunteur, conformément aux stipulations du Contrat, le Crédit Croissance Externe Confirmé, divisé en :

- (A) une tranche A amortissable d'un montant en principal de 4.900.000 EUR (la "**Tranche A2**") ; et
- (B) une tranche B *in fine* d'un montant en principal de 2.100.000 EUR (la "**Tranche B2**").
- (D) Tout Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé devra être réparti à hauteur de 70% pour la Tranche A2 et de 30% pour la Tranche B2.

6.1 Montant et objet du Crédit Croissance Externe Non Confirmé

6.1.1 Les Banques pourront discrétionnairement décider d'accepter ou de refuser, sans aucune justification, de mettre à disposition de l'Emprunteur le Crédit Croissance

Externe Non Confirmé d'un montant maximum en principal ne pouvant excéder 7.000.000 EUR divisé en :

- (A) une tranche A amortissable d'un montant en principal égal à 70% du montant du Crédit Croissance Externe Non Confirmé (la "**Tranche A3**") ; et
- (B) une tranche B *in fine* d'un montant en principal égal à 30% du montant du Crédit Croissance Externe Non Confirmé (la "**Tranche B3**").

Financement

Clauses contractuelles

AVIS DE TIRAGE CREDIT CROISSANCE EXTERNE CONFIRME

De : **TRISKELL DEVELOPPEMENT**
23 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris

A : **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE-CENTRE**
7 rue d'Escures - 45000 Orléans

Date : 8 décembre 2023

Objet : Contrat de crédits de 26.000.000 EUR conclu en date du 1^{er} août 2023 (le "Contrat de Crédits")

Les termes définis dans le Contrat de Crédits ont la même signification dans le présent Avis de Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé.

Le présent Avis de Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé vous est adressé conformément à l'Article 4.2 du Contrat de Crédits.

Conformément aux stipulations de l'Article 4.2 du Contrat de Crédits, nous vous notifions que nous souhaitons effectuer un Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé dans les conditions suivantes :

- Montant du Tirage Tranche A2 : **4.900.000 EUR**
- Date du Tirage Tranche A2 : **20 décembre 2023**
- Première Période d'Intérêts : **du 20 décembre 2023 au 20 mars 2023 (exclu)**
- Durée des Périodes d'Intérêts suivantes : **3 mois**
- Compte(s) sur lequel devra être crédité le montant du Tirage Tranche A2 : **FR76 1450 5000 0108 0041 3838 736**
- Montant du Tirage Tranche B2 : **2.100.000 EUR**
- Date du Tirage Tranche B2 : **20 décembre 2023**
- Première Période d'Intérêts : **du 20 décembre 2023 au 20 mars 2023 (exclu)**
- Durée des Périodes d'Intérêts suivantes : **3 mois**
- Compte(s) sur lequel devra être crédité le montant du Tirage Tranche B2 : **FR76 1450 5000 0108 0041 3838 736**

AVIS DE TIRAGE DE CREDIT CROISSANCE EXTERNE NON CONFIRMÉ

De : **TRISKELL DEVELOPPEMENT**
23 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris

A : **CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE-CENTRE**
7 rue d'Escures - 45000 Orléans

Date : 8 décembre 2023

Objet : Contrat de crédits de 26.000.000 EUR conclu en date du 1^{er} août 2023 (le "Contrat de Crédits")

Les termes définis dans le Contrat de Crédits ont la même signification dans le présent Avis de Tirage Crédit Croissance Externe Non Confirmé.

Le présent Avis de Tirage Crédit Croissance Externe Non Confirmé vous est adressé conformément à l'Article 6.3.2 du Contrat de Crédits et conformément à l'acceptation par les Banques Consentantes de notre Demande de Confirmation du 30 novembre 2023.

Conformément aux stipulations de l'Article 6.3.2 du Contrat de Crédits, nous vous notifions que nous souhaitons effectuer un Tirage Crédit Croissance Externe Non Confirmé dans les conditions suivantes :

- Montant du Tirage Tranche A3 : **2.100.000 EUR**
- Date du Tirage Tranche A3 : **20 décembre 2023**
- Première Période d'Intérêts : **du 20 décembre 2023 au 20 mars 2023 (exclu)**
- Durée des Périodes d'Intérêts suivantes : **3 mois**
- Compte(s) sur lequel devra être crédité le montant du Tirage Tranche A3 : **FR76 1450 5000 0108 0041 3838 736**
- Montant du Tirage Tranche B3 : **900.000 EUR**
- Date du Tirage Tranche B3 : **20 décembre 2023**
- Première Période d'Intérêts : **du 20 décembre 2023 au 20 mars 2023 (exclu)**
- Durée des Périodes d'Intérêts suivantes : **3 mois**
- Compte(s) sur lequel devra être crédité le montant du Tirage Tranche B3 : **FR76 1450 5000 0108 0041 3838 736**

Clauses contractuelles

Remboursement

Remboursement normal de la Tranche A1

3.1.1 La Tranche A1 sera remboursée en principal conformément à l'échéancier suivant :

Date	Montant en principal à rembourser
1 ^{er} août 2024	1.900.000 EUR
1 ^{er} août 2025	1.900.000 EUR
1 ^{er} août 2026	1.900.000 EUR
1 ^{er} août 2027	1.900.000 EUR
1 ^{er} août 2028	1.900.000 EUR
1 ^{er} août 2029	1.900.000 EUR
1 ^{er} août 2030	1.900.000 EUR

3.1.2 L'Emprunteur devra avoir remboursé l'intégralité de la Tranche A1 au plus tard à la Date d'Echéance Finale y afférente, soit le 1^{er} août 2030.

Remboursement normal de la Tranche B1

3.2.1 La Tranche B1 sera remboursée en principal en une seule échéance à la Date d'Echéance Finale y afférente, soit le 1^{er} février 2031.

3.2.2 Tout montant remboursé ne pourra en aucun cas être réutilisé.

5. REMBOURSEMENT NORMAL DES TIRAGES CREDIT CROISSANCE EXTERNE CONFIRME

5.1 A la Première Date de Consolidation :

5.1.1 les Tirages Tranche A2 en cours seront consolidés en un premier Tirage Tranche

A2 unique (le "**Tirage Unique Tranche A2 2024**") formant une ligne d'amortissement unique qui sera remboursé en sept (7) échéances annuelles constantes en principal le 1^{er} août de chaque année à compter de la Première Date de Consolidation, et pour la première fois le 1^{er} août 2024 ; et

5.1.2 les Tirages Tranche B2 en cours seront consolidés en un premier Tirage Tranche B2 unique (le "**Tirage Unique Tranche B2 2024**") et, ensemble avec le Tirage Unique Tranche A2 2024, les "**Tirages Uniques 2024**" et individuellement un "**Tirage Unique 2024**") qui sera remboursé en principal en une seule échéance à la Date d'Echéance Finale y afférente, soit le 1^{er} février 2031.

5.2 A la Deuxième Date de Consolidation :

5.2.1 les Tirages Tranche A2 en cours effectués après la Première Date de Consolidation seront consolidés en un deuxième Tirage Tranche A2 unique (le "**Tirage Unique Tranche A2 2025**") formant une ligne d'amortissement unique qui sera remboursé en six (6) échéances annuelles constantes en principal le 1^{er} août de chaque année à compter de la Deuxième Date de Consolidation, et pour la première fois le 1^{er} août 2025 ; et

5.2.2 les Tirages Tranche B2 en cours effectués après la Première Date de Consolidation seront consolidés en un deuxième Tirage Tranche B2 unique (le "**Tirage Unique Tranche B2 2025**") et, ensemble avec le Tirage Unique Tranche A2 2025, les "**Tirages Uniques 2025**" et individuellement un "**Tirage Unique 2025**") qui sera remboursé en principal en une seule échéance à la Date d'Echéance Finale y afférente, soit le 1^{er} février 2031.

Clauses contractuelles

Remboursement

5.3 A la Troisième Date de Consolidation :

- 5.3.1 les Tirages Tranche A2 en cours effectués après la Deuxième Date de Consolidation seront consolidés en un troisième Tirage Tranche A2 unique (le "**Tirage Unique Tranche A2 2026**") formant une ligne d'amortissement unique qui sera remboursé en cinq (5) échéances annuelles constantes en principal le 1^{er} août de chaque année à compter de la Troisième Date de Consolidation, et pour la première fois le 1^{er} août 2026 ; et
- 5.3.2 les Tirages Tranche B2 effectués après la Deuxième Date de Consolidation en cours seront consolidés en un troisième Tirage Tranche B2 unique (le "**Tirage Unique Tranche B2 2026**") et, ensemble avec le Tirage Unique Tranche A2 2026, les "**Tirages Uniques 2026**" et individuellement un "**Tirage Unique 2026**") qui sera remboursé en principal en une seule échéance à la Date d'Echéance Finale y afférente, soit le 1^{er} février 2031.

"**Première Date de Consolidation**" désigne le 1^{er} août 2024.

"**Deuxième Date de Consolidation**" désigne le 1^{er} août 2025.

"**Troisième Date de Consolidation**" désigne le 1^{er} août 2026.

Avis de Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé

- (A) L'Emprunteur pourra effectuer un Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé en remettant à l'Agent un Avis de Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé irrévocable au plus tard à 10h00 (dix heures) trois (3) Jours Ouvrés avant la date indiquée dans ledit Avis de Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé.
- (B) Tout Avis de Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé devra préciser :
- (1) le montant en principal du Tirage Crédit Croissance Externe Confirmé qui sera au minimum de 500.000 EUR et au-delà de ce montant un multiple entier de 500.000 EUR, ou le solde du Montant Disponible Crédit Croissance Externe ;

7. REMBOURSEMENT NORMAL DES TIRAGES CREDIT CROISSANCE EXTERNE NON CONFIRME

- 7.1 Chaque Tirage Tranche A3 et chaque Tirage Tranche B3 du Montant Confirmé concerné sera remboursé conformément aux termes de la notification y afférente remise en application de l'Article 6.2.12.
- 7.2 L'Emprunteur devra avoir remboursé l'intégralité des Tirages Crédit Croissance Externe Non Confirmé au plus tard à la Date d'Echéance Finale afférente au Crédit Croissance Externe Non Confirmé.
- 7.3 Tout montant remboursé ne pourra en aucun cas être réutilisé.

Clauses contractuelles

Intérêts

"EURIBOR" désigne, pour ce qui concerne toute Période d'Intérêts, le taux interbancaire offert en euros, exprimé sous forme de taux annuel, tel que diffusé sur l'écran Thomson Reuters actuellement page Euribor01 (ou toute page Thomson Reuters qui s'y substituerait) sous l'égide de l'Institut Européen des Marchés Monétaires, aux environs de 11h00 (onze heures) (heure de Bruxelles) deux (2) Jours TARGET avant le premier jour de ladite Période d'Intérêts auquel des dépôts interbancaires en euros sont offerts entre banques de premier plan au sein de la zone euro pour une durée égale à celle de ladite Période d'Intérêts.

Il est précisé que si l'EURIBOR est inférieur à zéro (0), l'EURIBOR sera considéré comme égal à zéro (0).

18.3.2 Base de calcul des intérêts

Les intérêts payables par l'Emprunteur en exécution du Contrat seront calculés sur la base du nombre exact de jours écoulés (dernier jour exclu) pendant la Période d'Intérêts correspondante rapportée à une année de 360 jours.

"Période d'Intérêts" désigne, sous réserve des stipulations suivantes, pour le calcul des intérêts afférents à l'encours au titre de tout Tirage, toute période d'une durée de trois (3) mois, étant entendu que :

- (a) concernant le Crédit Croissance Externe Confirmé et le Crédit Croissance Externe Non Confirmé, la première Période d'Intérêts commencera à la date de mise à disposition du Tirage concerné et s'achèvera, en tout état de cause, à la fin de la Période d'Intérêts alors en cours au titre du Tirage Tranche A1 de sorte que les Périodes d'Intérêts au titre du Crédit d'Acquisition et de Refinancement, et du Crédit Croissance Externe Confirmé et du Crédit Croissance Externe Non Confirmé aient les mêmes dates d'échéances ;
- (b) toute Période d'Intérêts au titre d'un Tirage commencera (à l'exception de la première Période d'Intérêts d'un tel Tirage) le dernier jour de la Période d'Intérêts précédente au titre du même Tirage et se terminera le dernier jour de la Période d'Intérêts concernée étant précisé, d'une part, que si ce jour n'est pas un Jour Ouvré, cette Période d'Intérêts se terminera le Jour Ouvré suivant, sauf s'il en résulte un report au mois civil suivant, auquel cas cette Période d'Intérêts se terminera le Jour Ouvré précédent, et, d'autre part, qu'un même jour ne pourra porter intérêt au titre de deux (2) Périodes d'Intérêts ;
- (c) une Période d'Intérêts ne peut s'étendre au-delà de la Date d'Echéance Finale du Crédit au titre duquel le Tirage a été fait.

"Marge Applicable" désigne, sous réserve (le cas échéant) de tout ajustement prévu à l'Article 9.2 et de toute variation qui sera prévue dans le cadre de la mise en place des Critères ESG en application de l'Article 14.2 :

- (a) en ce qui concerne la Tranche A1 et la Tranche A2, 2,40% l'an ;
- (b) en ce qui concerne la Tranche B1 et la Tranche B2, 2,80% l'an ;
- (c) en ce qui concerne le Crédit Croissance Externe Non Confirmé, la Marge Crédit Croissance Externe Non Confirmé.

9.2 Ajustement de la Marge Applicable

9.2.1 La Marge Applicable relative à la Tranche A1, la Tranche B1, la Tranche A2 et la Tranche B2 sera ajustée sur la base du Certificat visé à l'Article 14.1.2 et pour la première fois sur la base du Certificat relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2024, et sera égale :

- (A) aux taux figurant dans la Colonne 1 du tableau ci-dessous concernant la Marge Applicable à la Tranche A1 et à la Tranche A2 ;
- (B) aux taux figurant dans la Colonne 2 du tableau ci-dessous concernant la Marge Applicable à la Tranche B1 et à la Tranche B2.

à chaque fois en fonction du respect par l'Emprunteur du Ratio de Levier indiqué dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-dessous :

Ratio de Levier ["L"]	Colonne 1	Colonne 2
	Marge Applicable à la Tranche A1 et à la Tranche A2	Marge Applicable à la Tranche B1 et à la Tranche B2
$L > 4,00$	2.55 % l'an	2.95 % l'an
$3,50 < L \leq 4,00$	2.40 % l'an	2.80 % l'an
$3,00 < L \leq 3,50$	2.25 % l'an	2.65 % l'an
$2,50 < L \leq 3,00$	2.10 % l'an	2.50 % l'an
$2,00 < L \leq 2,50$	1.95 % l'an	2.35 % l'an
$L \leq 2,00$	1.80 % l'an	2.20 % l'an

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

14.16 Contrat(s) de Couverture

- 14.16.1 L'Emprunteur s'engage à conclure, avec une ou plusieurs Banques de Couverture, dans les six (6) mois suivant la Date de Signature, un ou plusieurs contrat(s) de couverture de risque de taux (conforme(s) aux normes ISDA ou FBF) portant sur un montant notionnel au moins égal à tout moment à 60% de l'encours au titre du Crédit d'Acquisition et de Refinancement, le(s)dit(s) contrat(s) de couverture devant couvrir contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR de plus de cent cinquante (150) points de base pendant une durée minimum de quarante-huit (48) mois à compter de la date de signature dudit (desdits) Contrat(s) de Couverture.
- 14.16.2 L'Emprunteur s'engage à conclure, avec une ou plusieurs Banques de Couverture, dans les six (6) mois suivant chaque Date de Consolidation, un ou plusieurs contrat(s) de couverture de risque de taux (conforme(s) aux normes ISDA ou FBF) portant sur un montant notionnel au moins égal à tout moment à 60% de l'encours au titre (le cas échéant) des Tirages Uniques 2024, des Tirages Uniques 2025 et des Tirages Uniques 2026, le(s)dit(s) contrat(s) de couverture devant couvrir contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR de plus de cent cinquante (150) points de base pendant une durée minimum de quarante-huit (48) mois à compter de la date de signature dudit (desdits) Contrat(s) de Couverture.
- 14.16.3 L'Emprunteur s'engage à conclure (le cas échéant), avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs contrat(s) de couverture de risque de taux (conforme(s) aux normes ISDA ou FBF) sur un montant notionnel au moins égal à 60% de l'encours au titre de tout Montant Confirmé conformément aux termes de la notification visée à l'Article 6.2.12 pendant une durée minimum de quarante-huit (48) mois à compter de la date de signature dudit (desdits) Contrat(s) de Couverture.

Clauses contractuelles

Défaut croisé

15.1.6 Défaillance croisée

- (A) L'Emprunteur ou l'une de ses Filiales n'effectue pas à bonne date (le cas échéant après prise en compte des éventuels aménagements, renonciations, délais de grâce ou de régularisation octroyé(e)s) le paiement de tout montant dû au titre de tout Endettement Financier (autre que les Crédits), dès lors que le défaut de paiement à bonne date porte sur un montant unitaire ou cumulé supérieur à 250.000 EUR.
- (B) Le prononcé de l'exigibilité anticipée (quelle que soit sa dénomination et autre qu'un défaut de paiement) ou de la résiliation, après expiration des délais de grâce le cas échéant prévus, au titre de tout acte ou contrat relatif à un Endettement Financier (autre que les Crédits) souscrit par l'Emprunteur ou un autre membre du Groupe dès lors que le montant unitaire ou cumulé du ou des Endettements Financiers concernés est supérieur à 250.000 EUR.
- (C) L'Emprunteur ou l'une quelconque de ses Filiales n'effectue pas à bonne date (le cas échéant après prise en compte des éventuels aménagements, renonciations, délais de grâce ou de régularisation octroyé(e)s) le paiement de tout montant dû au titre de tout engagement (autre qu'un Endettement Financier), quelle que soit sa nature, dès lors que le défaut de paiement à bonne date porte sur un montant unitaire ou cumulé au niveau du Groupe supérieur à 500.000 EUR.

Fiches produits

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

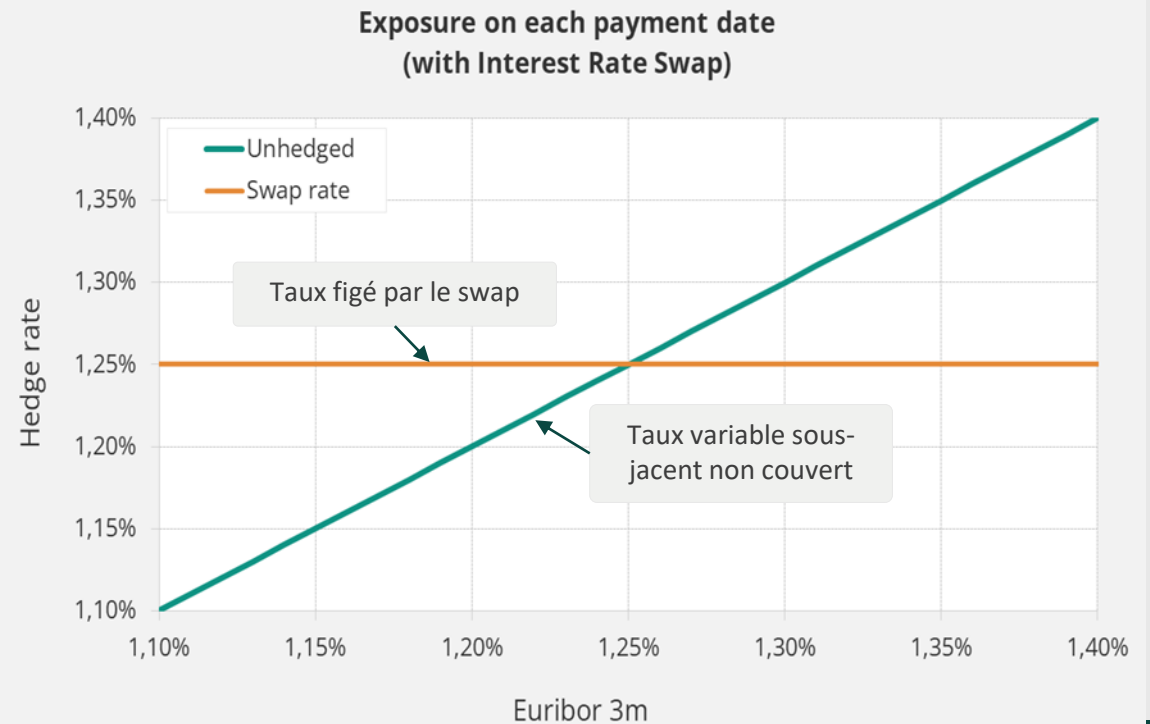
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboucllement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboucllement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

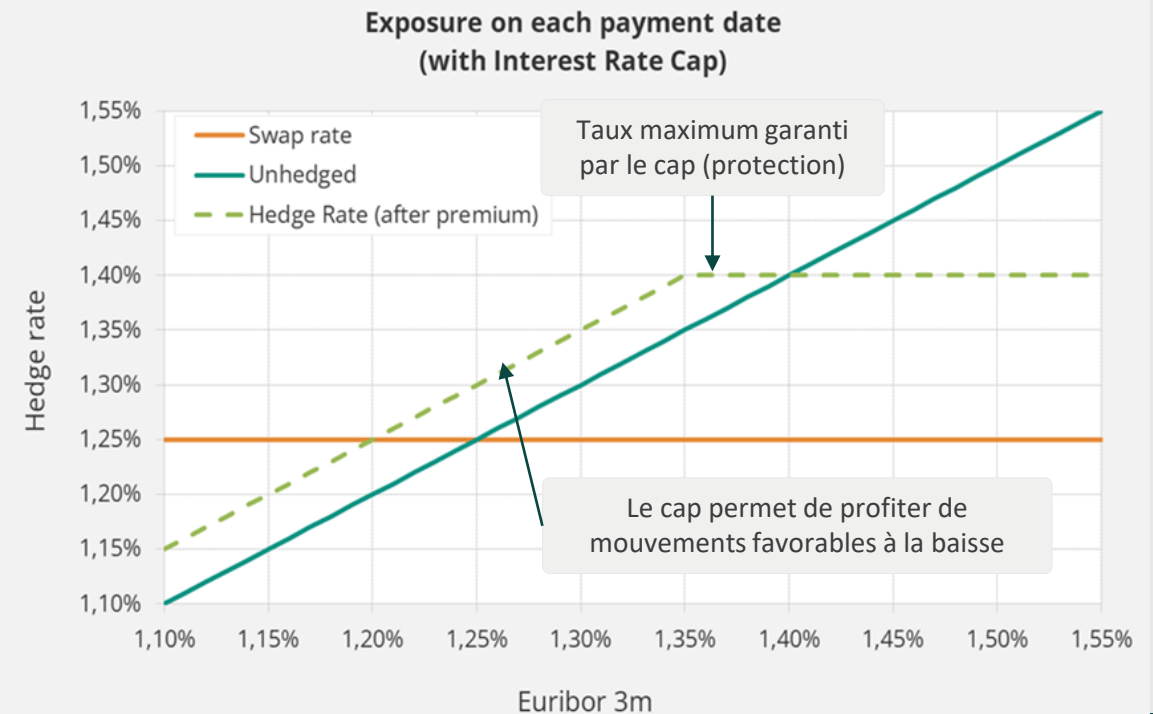
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable.

La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

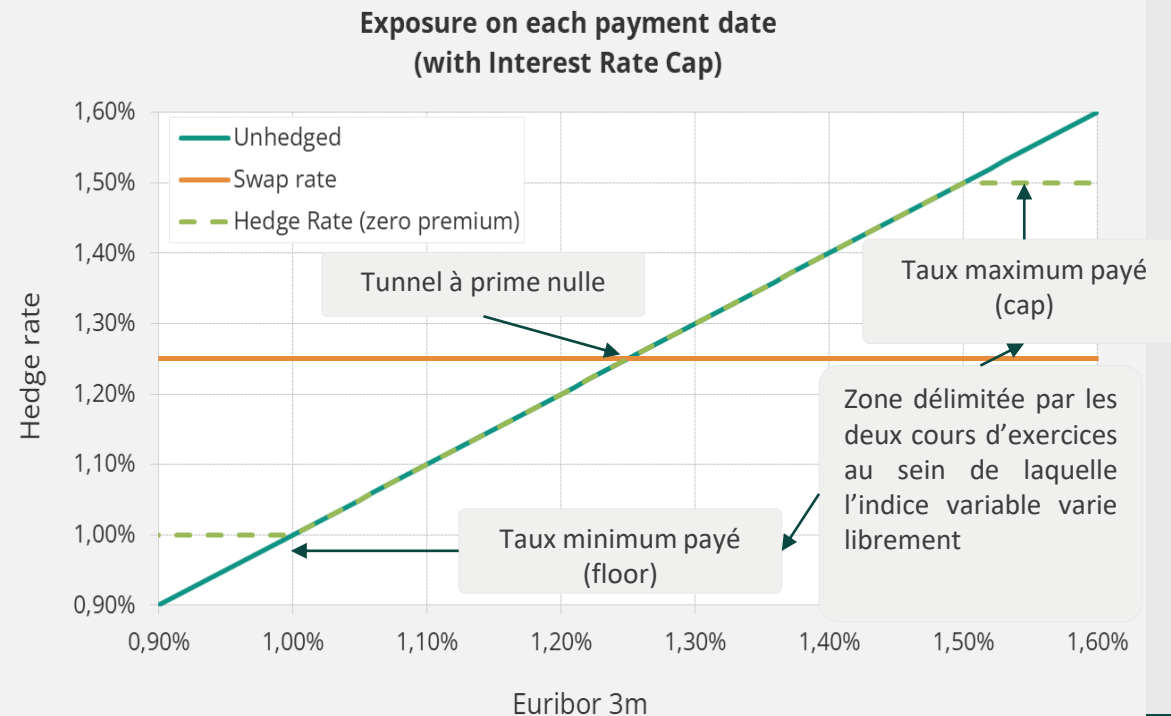
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

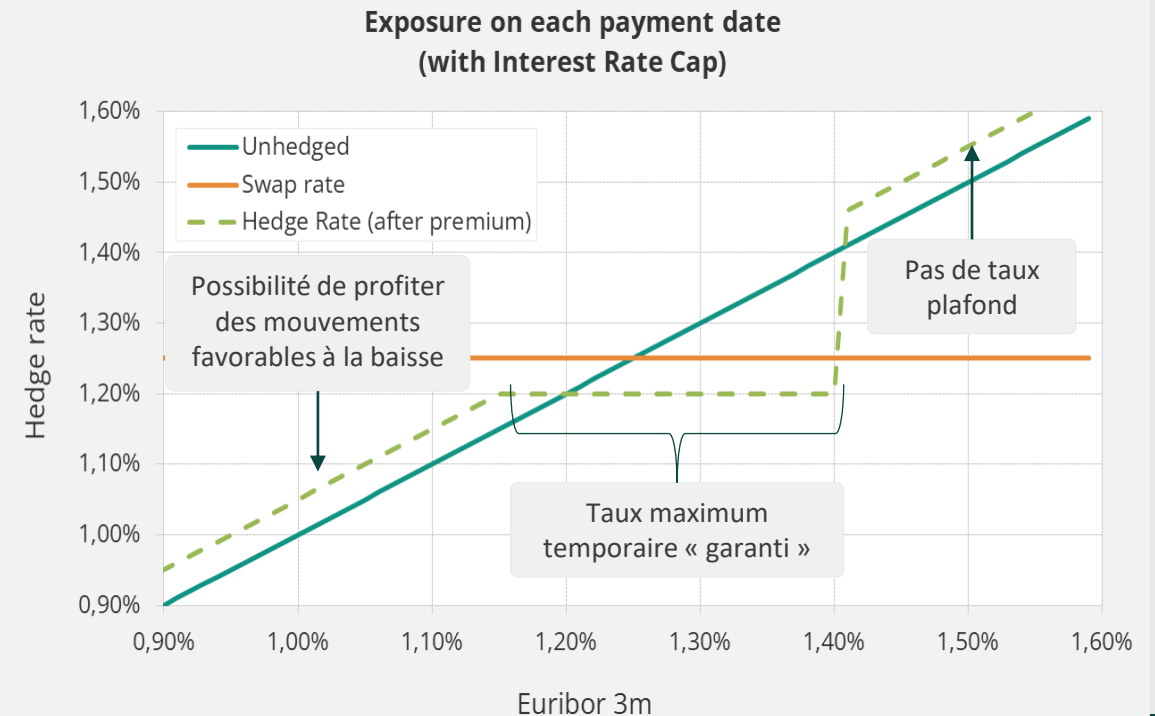
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure autant de plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Fiches produits

Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

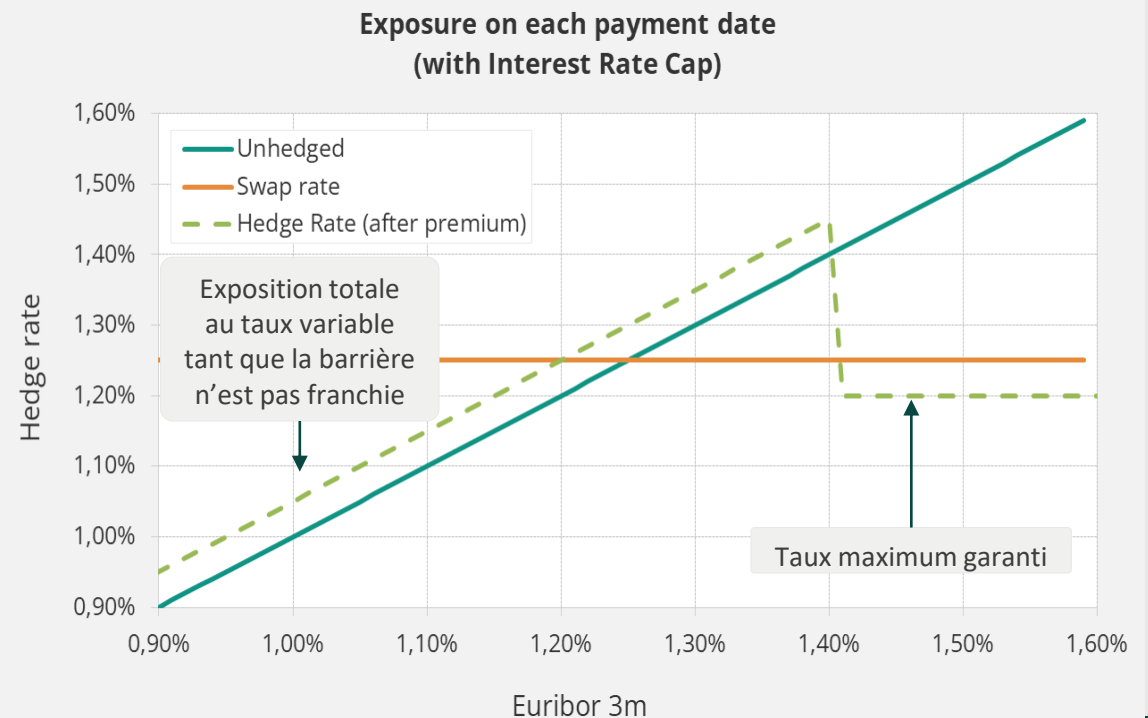
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

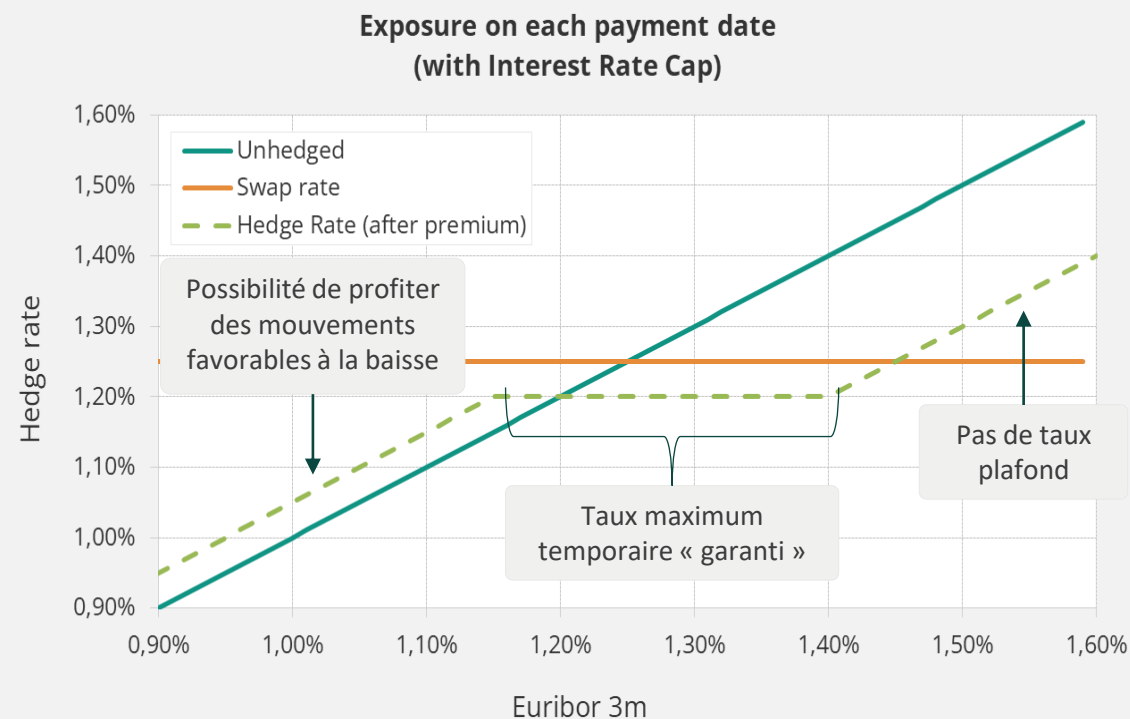
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.